

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 6 Juin 2014 - 8 chaâbane - N° 624 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

La réconciliation nationale, socle du programme du gouvernement

Page 4



POURSUITE DES CONSULTATIONS SUR LE PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

M^{me} Zohra Drif Bitat reçue par M. Ouyahia

Page 3

L'APN ADOPTE LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT



Au travail !

M. Sellal : La lutte contre la bureaucratie « touchera tous les secteurs »

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont voté hier à main levée et à une écrasante majorité le plan d'action du gouvernement présenté dimanche dernier, devant l'APN, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le vote s'est déroulé en présence de 341 membres de l'APN alors que 20 députés ont envoyé des procurations. Les membres de l'APN affiliés au parti du Front de libération

nationale (FLN), au Rassemblement national démocratique (RND) ainsi que les députés indépendants ont voté pour ce plan. Les députés du Front des forces socialistes (FFS) et du Parti des travailleurs se sont abstenus et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte ont voté contre le plan d'action du gouvernement. Le plan d'action vise à mettre en œuvre le programme du président de la République,

Abdelaziz Bouteflika. Le plan d'action s'articule autour d'axes importants tant sur le plan politique et social qu'économique tels que la réconciliation nationale, la poursuite de l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger pour la période quinquennale 2015-2019.

Pages 4-5

RÉUNI À BRUXELLES
Le Sommet du G7 salue les efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise malienne

Page 15

SANTÉ

Le sommeil est bénéfique pour les cellules du Cerveau

Pages 12-13

CULTURE

La chanteuse Nora inhumée au cimetière de Sidi-Yahia



FOOTBALL

CLASSEMENT FIFA (JUIN 2014)

L'Algérie propulsée à la 22^e place, meilleure sélection africaine et arabe

Page 21

SOCIÉTÉ

SURVEILLANCE DES PLAGES
La Protection civile sur le terrain

Page 8

Météo



Régions Nord : 29° à Alger

Temps généralement chaud et voilé avec formation localement de foyers orageux isolés près des côtes et sur les régions de l'Intérieur à partir de l'après-midi et en soirée.

Les vents seront variables à faibles (20/30 km/h).

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps voilé de l'Extrême Sud vers le Hoggar Tassili et le Sahara oriental avec une tendance orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés (20/30 km) avec soulèvements de sable locaux.

TAJ

Conseil national aujourd'hui à Tipasa



Le parti TAJ du Dr Amar Ghoul, tiendra son conseil national aujourd'hui et demain à Tipasa a-t-on appris. Parmi les points qui seront abordés figure la réforme de la Constitution.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ANR Conférence de presse de Belkacem Sahli



Dans le sillage des concertations autour de la révision de la Constitution, le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, animera une conférence de presse demain samedi 7 juin à 10h30 au siège national du parti sis à Delly Ibrahim.

DEMAIN AU CENTRE CULTUREL DE OUED KORICHE Soirée chaâbi



A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste qui coïncide avec le 8 juin de chaque année, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organisera demain samedi 7 juin à partir de 21h, au centre culturel de Oued Koriche, une soirée chaâbi avec les artistes Idir Tahir et Rachid Tahar.

DU 19 AU 24 JUIN À MAÂTKAS 5^e Festival de la poterie

La 5^e édition du Festival de la poterie de Maâtkas, se tiendra du 19 au 24 juin dans cette localité, située à 25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou. Devenu un rendez-vous incontournable pour les potiers, ce festival compte réunir, cette année, une centaine de participants représentant une vingtaine de wilayas, attendus pour animer le marché du festival qui sera abrité par le CFPA de la ville.

TRANSPORTS bientôt le tramway à Béchar

Les études de faisabilité d'une ligne de tramway de 13 km à Béchar ont été finalisées et présentées récemment aux autorités locales et au comité de pilotage du projet, a-t-on appris hier auprès de la direction des transports de la wilaya.

L'opération, qui a été confiée en mai 2013 à la firme française d'engineering «Systra», a permis, durant toutes ses phases, la collecte, le traitement et l'analyse des données de base relatives aux déplacements, aux points d'arrêts et à la prévision du nombre d'usagers du futur tramway de cette ville-pôle du sud-ouest du pays, a-t-on précisé. Les études de faisabilité seront suivies d'une étude technique détaillée du projet, qui s'inscrit au titre de la stratégie nationale de modernisation des transports urbains à travers plusieurs villes du pays, a signalé la direction des transports.

Le plan d'action du gouvernement en débat à partir de dimanche au Conseil de la nation



Le plan d'action du gouvernement sera débattu à partir de dimanche prochain, en séances plénières, au Conseil de la nation. Il sera présenté par le Premier ministre, Abdellmalek Sellal. Le débat se poursuivra jusqu'à mardi prochain, précise un communiqué du Conseil.



El-Qods Capitale du tourisme islamique pour 2016



La ville palestinienne d'El-Qods a été choisie par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) comme Capitale du tourisme islamique pour l'année 2016, a indiqué le ministère des Affaires étrangères palestinien.

En marge d'un forum international de l'OCI, tenu du 2 au 4 juin à Jakarta, les participants ont choisi la ville d'El-

	Max	Min
Alger	29°	20°
Oran	31°	20°
Annaba	33°	20°
Béjaïa	31°	18°
Tamanrasset	37°	24°

Horaires des prières

Vendredi 8 chaâbane 1435

Fajr	03:40
Dohr	13:20
Asr	16:38
Maghreb	20:07
Isha	21:46



SÛRETÉ NATIONALE

Le général-major Abdelghani Hamel rend visite au lutteur soudanais blessé lors du championnat arabe de police de judo

Le directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, a rendu hier visite à l'hôpital de la Sûreté nationale à Alger, au lutteur soudanais Enaïm Hassan Assil Ahmed, qui s'est blessé lors du dernier championnat arabe de police de judo qui s'est déroulé entre le 3 et 5 juin à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Le DGSN s'est enquis de l'état de santé du lutteur et lui a souhaité par la même occasion un prompt rétablissement.



CE SOIR À LA SALLE IBN HALDOUN

Concerts avec Magic One, Basta et Ayoub Medjahed

Les groupes Magic One, Basta et Ayoub Medjahed, animeront cet après-midi à partir de 16h trois concerts consécutifs au niveau de la salle Ibn Khaldoun.



ILS ÉTAIENT HIER AU SERVICE DE PÉDIATRIE DE BIRTRARIA

Les membres de la cellule d'écoute de la Sûreté de Bouzaréah au chevet des enfants malades

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'Enfant, la cellule d'écoute et de l'action préventive relevant de la Sûreté de daïra de Bouzaréah, a rendu visite hier aux enfants malades hospitalisés au niveau du service pédiatrique de l'hôpital de Birtraria. Les membres de la Sûreté nationale étaient accompagnés d'un clown professionnel, venu à l'occasion pour apaiser et distraire les enfants hospitalisés.

D'après la directrice de la cellule d'écoute, Mme Brakta Chaïka, il s'agissait avant tout d'apporter aux enfants hospitalisés ainsi qu'à leurs familles, un soutien affectif et psychologique dans ces moments très difficiles. Il est vrai que la visite des clowns auprès des enfants hospitalisés n'enlève pas la douleur, mais elle la rend plus supportable et met au passage un peu de gaieté et de couleur dans les couloirs de l'hôpital. A l'issue de cette visite qui témoigne du grand intérêt que porte l'institution policière à l'action de proximité et à la situation des mineurs dans notre pays, des cadeaux symboliques ont été remis aux enfants qui ont exprimé leur joie quant à l'issue de cette journée. Pour rappel, cette visite, la deuxième en moins d'une semaine, intervient après celle rendu mardi dernier aux enfants de la pouponnière d'El-Biar.

POURSUITE DES CONSULTATIONS SUR LE PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

M^{me} Zohra Drif Bitat reçue par M. Ouyahia

La moudjahida Zohra Drif Bitat, membre du tiers présidéntiel au Conseil de la nation, a rencontré, hier à Alger, le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution.

M^{me} Drif Bitat s'est abstenu de faire toute déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec M. Ouyahia, qui a duré plus de deux heures. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisa-



tions et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai

dernier, en Conseil des ministres. Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invi-

vités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

Le projet doit passer par la voie référendaire (PLJ)

Le président du Parti liberté et justice (PLJ), Mohamed Saïd, a appelé, hier à Alger, à soumettre le projet de révision de la Constitution à un référendum, insistant sur l'indépendance de la justice et l'instauration d'une démocratie qui assure la stabilité du pays. «Nous avons demandé et insisté à ce que le projet de révision de la Constitution passe par voie référendaire», a indiqué M. Mohamed Saïd à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution.

Pour le président du PLJ, la mouture des consultations «ne doit pas être soumise au Parlement, afin d'éviter, a-t-il estimé, ce qui a été fait lors des pré-cédentes consultations en 2011».

Il a expliqué cela par les conditions dans lesquelles le Parlement a été élu, ajoutant qu'«une fois soumises, les propositions ont été transformées en projets de lois avant d'être vidés de leur essence par le Parlement». M. Mohamed Saïd a plaidé pour l'élargissement des consultations à tous les acteurs concernés (politiques, syndicats, société civile), pour aller vers un consensus national, et élaborer une Constitution qui assure la stabilité institu-

tionnelle». Il a demandé, dans ce cadre, de «soumettre la mouture des consultations à ceux qui y ont pris part et aussi à ceux qui ont refusé d'y participer», soulignant qu'«il s'agit là du sort de la nation où tout le monde est concerné».

Le président du PLJ a mis l'accent, dans le même cadre, sur l'importance de l'indépendance de la justice, à même de permettre au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et au Conseil constitutionnel de travailler «loin des influences ou interférence», de désigner leurs présidents de «façon indépendante» et d'élaborer leurs règlements intérieurs respectifs conformément à la loi.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

L'Onec participera activement au processus de révision de la Constitution

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec), Tayeb Houari, a affirmé hier que l'Organisation «assume pleinement sa responsabilité dans tout ce qui concerne la nation», soulignant qu'elle «sera plus présente» dans le processus de révision constitutionnelle, à travers des propositions «sérieuses et refléchies». Lors de l'installation de la commission de l'Onec chargée de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, M. Tayeb Houari a précisé que ses propositions s'articuleront autour de plusieurs axes dont «la consécration de la référence du 1^{er} Novembre et de la réconciliation nationale». Les propositions souligneront également la nécessité «de constitutionnaliser le passé historique comme condition sine qua non pour tout candidat au poste du président de la République, outre la nature du régime politique à adopter à l'avenir». La commission sera chargée de formuler des propositions sur la base des recommandations ayant sanctionné les trois conférences régionales de Khenchela, Tipasa et Mascara, ainsi que celles qui seront issues de la quatrième conférence prévue demain à El-Oued. Le document que soumettra l'Onec à M. Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations en cours sur la révision constitutionnelle, sera finalisé le 18 juin en cours, a-t-il affirmé.

Khalfa M'barek pour une Constitution consensuelle et un régime semi-présidentiel

L'organisation nationale des enfants de moudjahidine appelle à l'élaboration d'une Constitution consensuelle et défend un régime semi-présidentiel en adéquation avec la réalité de la société algérienne, les trois pouvoirs et les institutions de l'Etat, a indiqué mercredi à Alger, son secrétaire général, Khalfa M'barek.

S'exprimant dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre de la concertation sur la révision de la Constitution, M. M'barek a exprimé le refus de l'organisation d'un régime présidentiel pour «éviter de donner toutes les prérogatives au président de la République». Il a aussi exprimé le rejet de l'organisation d'un régime parlementaire car, selon lui, «l'expérience de la pratique démocratique en Algérie est en-

core à ses prémices». Par ailleurs, l'orateur a proposé de garder dans le préambule de la future Constitution le passage: «Le peuple algérien a toujours milité pour la liberté et la démocratie», supprimé dans le projet de révision. Il a aussi proposé de maintenir l'alinéa 7 de l'article 73, exigeant la justification de la non-implication des parents du candidat à la présidentialité, né après juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, et en incluant la présentation de ses différentes responsabilités exécutives au sein des institutions de l'Etat ainsi que l'exigence d'attester qu'il est algérien d'origine et qu'il n'est pas binational.

A propos du nomadisme politique, M. M'barek a estimé que la sanction de ce comportement «ne méritait pas d'être constitutionnalisée mais devrait relever seulement du code électoral».

Des partis politiques et organisations soulignent la nécessité d'une Constitution consensuelle

Des partis politiques et organisations, invités au quatrième jour des rencontres inscrites dans le cadre de la concertation sur la révision du projet de Constitution, étaient unanimes, mercredi, à souligner l'importance d'aboutir à une Constitution consensuelle par l'écoute des idées et propositions des différentes tendances politiques, même celles de l'opposition.

Le président du Front national pour la justice sociale (FNJS), Khaled Bounedjma, a appelé les chargés de l'organisation de la concertation à convaincre les partis politiques de l'opposition à participer aux rencontres sur la révision de la Constitution et partager leurs idées et opinions, afin d'arriver à une Constitution qui n'aura «exclu» ou «marginalisé» personne. Le président du parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Chérif Taleb a, pour sa part, émis le vœu de voir ces concertations aboutir à une

Constitution consensuelle qui permettra «l'édification d'une République démocratique aux dimensions sociales et dans le respect des valeurs de l'islam». De son côté, le président du Front national démocratique (FND), Sassi Mabrouk, a émis le vœu de voir toutes les tendances politiques participer à ces rencontres, menées par le ministre d'Etat, chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, pour aboutir à une Constitution consensuelle travers laquelle chaque citoyen algérien se reconnaîtra.

Même l'organisation nationale des enfants de moudjahidine a appelé à l'élaboration d'une Constitution consensuelle et a défendu un régime semi-présidentiel en adéquation avec la réalité de la société algérienne, les trois pouvoirs et les institutions de l'Etat, a indiqué son secrétaire général, Khalfa M'barek. Par ailleurs, la quatrième journée de la concertation était

une occasion pour les quatre invités d'exprimer d'autres propositions autour des l'indépendance de la justice, la Réconciliation nationale et la nature du régime.

M. Bounedjma a émis des réserves sur l'inscription de la Réconciliation nationale dans le projet portant révision de la Constitution comme une constante nationale par crainte de son élargissement à des catégories non concernées. «Nous avons émis des réserves sur l'inscription de la Réconciliation nationale dans le projet portant révision de la Constitution comme une constante nationale car nous craignons de la voir s'élargir à des catégories de gens non concernés par ses dispositions», a-t-il indiqué, ajoutant que sa formation politique a proposé d'autres amendements qui concernent, notamment, l'élargissement de l'article 74 sur la limitation des mandats présidentiels aux mandats électoraux des élus locaux, les associa-

tions et les partis politiques. M. Bounedjma a aussi indiqué que le FNJS propose la révision de la disposition du projet prévoyant l'abrogation de l'alinéa 7 de l'article 73, exigeant la justification de la non-implication des parents du candidat à la présidentialité, né après juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, et en incluant dans le même article une nouvelle exigence au candidat d'être résistant permanent en Algérie. A ce sujet, M. M'barek a aussi proposé de maintenir l'alinéa 7 de l'article 73 en y incluant la présentation des différentes responsabilités exécutives du candidat au sein des institutions de l'Etat ainsi que l'exigence d'attester qu'il n'est pas binational. Concernant la nature du régime, MM. M'barek et Mabrouk ont plaidé pour un régime semi-présidentiel car ils le jugent le «plus approprié».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le plan d'action du gouvernement adopté par l'APN

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont voté hier à main levée et à une écrasante majorité le plan d'action du gouvernement présenté dimanche dernier, devant l'APN, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Le vote s'est déroulé en présence de 341 membres de l'APN alors que 20 députés ont envoyé des procurations. Les membres de l'APN affiliés au parti du Front de libération nationale (FLN), au Rassemblement national démocratique (RND) ainsi que les députés indépendants ont voté pour ce plan. Les députés du Front des forces socialistes (FFS) et du Parti des travailleurs se sont abstenus et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte ont voté contre le plan d'action du gouvernement. Le plan d'action vise à mettre en œuvre le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le plan d'action s'articule autour d'axes importants tant sur le plan politique et social qu'économique tels que la réconciliation nationale, la poursuite de l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger pour la période quinquennale 2015-2019.

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président Bouteflika, prévoit un taux annuel de croissance de 7% pour la période 2015/2019.

Le gouvernement Sellal mise sur 4 secteurs comme locomotive de développement économique

Le gouvernement de M. Abdelmalek Sellal a misé pour son prochain programme quinquennal de développement sur l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme comme locomotive de la relance de l'économie nationale et la réduction de sa dépendance aux hydrocarbures.



En réponse aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a affirmé que le développement économique visé par l'Algérie dépend du développement de quatre secteurs névralgiques, à savoir l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme.

Dans ce même ordre d'idées, M. Sellal a souligné que «ces secteurs stratégiques» impulsureront le Produit intérieur brut (PIB) et réduiront la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures». Au volet industriel, le chef de l'exécutif a affirmé qu'une conférence nationale consacrée au secteur de l'industrie sera organisée en septembre, au cours de laquelle des amendements à la loi sur l'investissement seront proposés, et ce, en vue d'un plus large soutien à l'essor du secteur industriel et de faciliter la création de petites et moyennes entreprises.

M. Sellal a souligné l'importance de donner un nouvel élan à l'investissement national et en partenariat avec les entreprises étrangères dans le cadre du respect de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie. La mise en oeuvre de cette règle a donné, selon M. Sellal, des résultats tangibles, citant

l'exemple de l'usine de véhicules Renault Algérie à Oran qui doit livrer sa première voiture le 17 novembre et le complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) réalisé en partenariat avec les Qatars en phase d'étude actuellement et dont les travaux de réalisation doivent démarrer incessamment. Dans le même sens, le Premier ministre a souligné que l'exécutif n'envisageait pas d'instaurer un capitalisme sauvage, mais qu'il était inévitable d'ouvrir l'investissement à tous les acteurs.

Concernant le volet emploi, le Premier ministre a indiqué que près de trois millions d'emplois ont été créés selon les références internationales du Bureau international du travail (BIT). Il a, dans cet ordre d'idées, mis en exergue l'efficience des dispositifs Ansej et Cnac qui ont permis de financer près de 639.000 micro projets et de créer près d'un million d'emplois relevant par ailleurs que près de 78% des bénéficiaires de ces dispositifs ont remboursé les crédits qu'ils ont contractés auprès des banques.

M. Sellal a mis l'accent aussi sur la nécessité de pénétrer le marché international en matière de produits agricoles, affirmant que l'Etat fera en sorte que le secteur agricole puisse participer fortement aux exportations nationales. Pour ce faire, l'exécutif se fixe comme objectif

d'accroître les superficies irriguées pour les porter à court terme à plus d'un million d'hectares, de résoudre les problèmes de main-d'œuvre par la formation d'agriculteurs dans les centres de formation professionnelles et le développement de l'agriculture industrielle.

Concernant le secteur de l'énergie, qui constitue le pilier de l'économie nationale, M. Sellal a précisé que «la souveraineté énergétique est le fondement même de la puissance économique de toute nation». En réponse aux appréhensions des députés relatives aux retombées des hydrocarbures non conventionnels sur l'environnement, M. Sellal a affirmé que «la nouvelle loi sur les hydrocarbures comporte toutes les dispositions requises concernant la protection de l'environnement». M. Sellal a ajouté que l'Algérie qui n'a signé aucun contrat concernant l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, doit s'atteler à former la ressource humaine nécessaire à l'exploitation de cette source énergétique.

En réponse aux préoccupations des députés dans le secteur du logement, le Premier ministre a affirmé que l'Etat poursuivra la réalisation de programmes de logements afin de satisfaire la demande croissante.

Sellal s'engage à résoudre définitivement les problèmes des personnes ayant pris les armes pour défendre l'Etat

L'Algérie est engagée à résoudre «définitivement» les problèmes des personnes ayant pris les armes pour défendre l'Etat, a affirmé hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, précisant que la réconciliation nationale n'est autre qu'une «action civilisée» visant la réalisation de la cohésion entre les Algériens.

Répondant aux interrogations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le plan d'action du gouvernement qui a été adopté par la suite à la majorité absolue, M. Sellal a précisé que l'Algérie est engagée à «résoudre définitivement les problèmes des personnes qui ont pris les armes pour défendre l'Etat».

Il a assuré que la réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, était une «action civilisée» visant à réaliser la «cohésion» entre les enfants d'un même pays. Mettant en évidence ce genre d'actions, M. Sellal a rappelé les vœux de plusieurs pays voulant tirer profit de l'expérience algérienne en matière de réconciliation, soulignant, par la même occasion, l'existence encore des problèmes «en suspens, mais en voie d'être résolus».

D'autre part, le Premier ministre a souligné que l'Algérie avait opté pour le «renforcement» de son front interne face à la situation d'*«effacement»* que connaissent les pays du voisinage. Une situation qui a été aggravée, a-t-il dit, par la prolifération d'armes, le trafic de drogue et le phénomène du terrorisme.

Il a affirmé que l'Algérie, qui se trouve dans un contexte géopolitique «très difficile», a organisé une élection présidentielle (17 avril dernier) marquée par des «complots» d'organisations non gouvernementales (ONG) la visant.

«Ces actions ont pour but de la pousser à s'ingérer dans les affaires d'autrui, afin d'affaiblir son Armée nationale populaire (ANP)», a-t-il ajouté. Des tentatives qui n'ont, toutefois, «pas abouti grâce à la politique menée par le Pré-

sident Bouteflika, et tous ceux qui sont fidèles à l'Algérie», a rappelé M. Sellal, insistant sur le fait que l'Algérie est «souveraine» et «personne ne peut lui dicter ses décisions». Le Premier ministre en outre, souligné l'importance de mener une lutte permanente (contre le terrorisme, le trafic d'armes et les narcotrafiquants) dans un environnement hostile, marqué par un effritement et une dégradation de la situation dans les pays du voisinage». Pour ce faire, l'Algérie a été amenée, compte tenu de la situation dans ces pays, à consolider son front interne, conformément aux «orientations» du chef de l'Etat «qui a n'a eu de cesse d'insister sur la sécurité et la protection du pays et de l'économie nationale» de toutes ces menaces. Evoquant par ailleurs, la situation qui prévaut à Ghardaïa M. Sellal a précisé que le règlement de celle-ci ne passe pas forcément par une solution sécuritaire, soulignant que l'unité nationale était une «ligne rouge que nul ne doit dépasser». Il a indiqué que l'Etat œuvre à unifier les rangs», réfutant l'existence de différence entre Ibadites et Malékites. «Nous sommes tous arabes et amazighs et nous avons la même religion», a-t-il clamé. «Nous essayons dans la mesure du possible de nous éloigner de ce type de problèmes et l'Etat algérien a fait son devoir et continuera dans ce sens», a-t-il encore souligné M. Sellal a tenu à souligner que l'Algérie était un Etat de droit et que «celui qui attente aux biens d'autrui sera jugé». Concernant le volet lutte contre la bureaucratie, M. Sellal s'est engagé à ce que cette décision touche tous les secteurs, précisant que «le prochain plan d'action quinquennal 2015-2019 sera axé sur les ressources humaines et la formation».

Au sujet de la corruption, le même responsable a affirmé que la justice avait traité l'année précédente 1.990 affaires, rappelant que celle-ci fera face aux personnes impliquées à travers des décisions fermes. «Nous ne pouvons nier l'existence de délits de blanchiment d'argent, de

fraude et d'économie illicite, mais nous devons nous éloigner de la politique de sape qui tend à coller le délit de corruption à tous les cadres et fonctionnaires», a-t-il précisé.

Au sujet du nouveau découpage administratif, le Premier ministre était catégorique: la priorité sera accordée aux régions du Sud et des Hauts-Plateaux, citant les villes de Djanet, El Mena, In Salah et Touggourt qui doivent, a-t-il dit, «bénéficier des moyens nécessaires pour la gestion et le développement». Il a précisé que ce projet «doit commencer» par le Sud en proie à de «grands problèmes», puis les régions des Hauts-Plateaux et du Nord du pays, soulignant la «légitimité» de la «revendication» du Sud pour un nouveau découpage.

En réponse aux préoccupations des députés sur tamazight, M. Sellal a relevé la nécessité de doter l'enseignement de cette langue d'instruments pédagogiques modernes pour la hisser au niveau qui lui sied dans la société. A un député qui réclamait «une décision politique» pour officier tamazight, le Premier ministre a répondu qu'il «ne s'agissait pas de décision politique, mais plutôt de la volonté de son application sur le terrain», affirmant la nécessité de tomber d'accord sur son enseignement en usage de moyens pédagogiques modernes.

«Même si nous officialisons cette langue à l'avenir, nous le ferions sans avoir (au préalable) réuni les conditions pédagogiques nécessaires à son enseignement de manière efficace», a ajouté le Premier ministre. Sur un autre volet, le premier responsable du gouvernement a imputé la non présentation de la déclaration de la politique générale du gouvernement devant le Parlement au manque de temps.

Il a déclaré dans ce sens qu'«il ne disposait pas d'assez de temps pour présenter devant le Parlement la déclaration de politique générale du gouvernement durant les 18 derniers mois».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La réconciliation nationale, socle du programme du gouvernement

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a insisté une nouvelle fois sur la portée de la réconciliation nationale qui a permis de raffermir et de renforcer les liens entre les Algériens. Dans tous ses discours et ses sorties, le Premier ministre évoque la réconciliation nationale qui reste une condition sine qua non pour la laboutissement et la réussite du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Kamel Cherif

En ce sens, Sellal a parlé de réconciliation avec l'histoire et de la réconciliation entre les Algériens. Il s'agit d'une réconciliation qui doit toucher l'ensemble des Algériens depuis l'indépendance du pays, car il s'agit des prendre en charge les préoccupations de tous les Algériens sans exclusion. C'est dire que l'Etat est déterminé à approfondir et généraliser la réconciliation nationale dans le but de

consolidier la cohésion sociale et surtout le front interne du pays.

Il faut relever que la réconciliation nationale en tant que programme et projet de société, grandiose œuvre du président Bouteflika, a été approuvée par référendum en 2005, à la faveur de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Actuellement, Sellal a affirmé que la réconciliation nationale continuera d'être appliquée «sans tabou» car il s'agit de régler tous les dossiers en suspens. En d'autres termes, la réconciliation nationale qui entamera dans sa 10e année d'application en

2015, demeure un élément essentiel dans le processus de parachèvement du recouvrement total de la paix et de la sécurité en Algérie.

Il faut ainsi s'attendre à de nouvelles mesures à même d'élargir la réconciliation aux autres franges de la société algérienne d'autant plus que Sellal a précisé qu'elle concernera tous les Algériens et ce, depuis 1962. La réconciliation devrait ainsi réhabiliter des Algériens qui ont été marginalisés d'une manière ou d'une autre par les événements de l'histoire contemporaine du pays.

M. Sellal affirme que la lutte contre la bureaucratie «touchera tous les secteurs»

Le Premier ministre, a affirmé hier à Alger que «la lutte contre la bureaucratie touchera tous les secteurs», soulignant que les «facilités» apportées pour le retrait des différents documents se poursuivront.

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a affirmé que la lutte contre la bureaucratie «touchera tous les secteurs». Après avoir rappelé les mesures de prolongation de la validité du passeport biométrique (10 ans) et de numérisation des registres de l'état civil pour permettre au citoyen de retirer le Si2 de n'importe quelle

commune ou consulat et la non obligation pour les élèves de fournir un dossier administratif chaque année,

M. Sellal a souligné que «le gouvernement œuvre à trouver des solutions pour faciliter le retrait des autres documents administratifs». Le Premier ministre a indiqué par ailleurs que «le prochain plan d'action quinquennal 2015-2019 sera axé sur les ressources humaines et la formation. Répondant aux critiques de certains députés concernant l'absence de chiffres dans le plan d'action gouvernemental, M. Sellal a précisé que «la loi de finances élaborée chaque année fournit les chiffres et les défis».

La réconciliation nationale menée par l'Algérie, une «action civilisée»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé hier que la réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la réalisation de la cohésion entre les enfants d'un même pays était une «action civilisée». M. Sellal a précisé

que plusieurs pays avaient émis le vœu de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de réconciliation, soulignant qu'il y avait encore des problèmes «en suspens, mais en voie d'être résolus».

Il s'est également engagé à «résoudre

définitivement les problèmes des personnes qui ont pris les armes pour défendre l'Etat».

Concernant la région de Ghardaïa, M. Sellal a indiqué que l'Etat algérien «a fait son devoir», insistant sur «les lignes rouges à ne pas dépasser».

L'Algérie a opté pour la consolidation du front interne face à l'«effritement» dans les pays du voisinage

L'Algérie a opté pour le «renforcement» de son front interne face à la situation d'«effritement» que connaissent les pays du voisinage, aggravée par la prolifération d'armes, le commerce de la drogue et le phénomène du terrorisme, a indiqué hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. «L'Algérie mène une lutte permanente (contre le terrorisme, le trafic d'armes et les narco-trafiquants) dans un environnement hostile, marqué par un effritement et une dégradation de la situation dans les pays du

voisinage», a affirmé M. Sellal dans ses réponses aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), au terme du débat sur le plan d'action du gouvernement.

Compte tenu de la situation dans les pays voisins, l'Algérie a été amenée à consolider son front interne, conformément aux «orientations» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «qui a n'a eu de cesse d'insister sur la sécurité et la protection du pays et de l'économie nationale de toutes ces menaces».

L'Algérie est «souveraine» dans ses décisions

L'Algérie est «souveraine» et «personne ne peut lui dicter ses décisions», a affirmé hier à Alger le Premier ministre, qui répondait aux députés dans le cadre du débat sur le plan d'action du gouvernement. Il a insisté sur «la souveraineté de l'Algérie dans ses décisions», tout en soulignant que «notre pays demeure, dans ce sens, fidèle aux principes de la Révolution du 1er Novembre 1954 et au serment de nos glorieux martyrs et moudjahidines». Il a affirmé, par ailleurs, que l'Algérie, qui se trouve dans une contexte géopolitique «très difficile», a organisé une élection présidentielle (17 avril dernier) marquée par des «complots» d'organisations non gouvernementales (ONG) qui visaient le pays. Abordant la situation aux frontières algériennes, M. Sellal a relevé, un «bouillonement» du fait du trafic de drogue et d'armes ainsi que d'actes de terrorisme. «Ces actions visent à pousser l'Algérie à s'ingérer dans les affaires d'autrui, afin d'affaiblir son Armée nationale populaire (ANP)», a-t-il ajouté. «Cela n'a pas abouti grâce à la politique menée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et tous ceux qui sont fidèles à l'Algérie», a-t-il dit.

SELLAL EST FORMEL

Aucun contrat n'a été signé concernant l'exploitation du gaz de schiste

L'Algérie n'a signé aucun contrat concernant l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, précisant que les contrats signés récemment concernent le seul volet de l'exploration.

«La nouvelle loi sur les hydrocarbures comporte toutes les dispositions requises concernant la protection de l'environnement», a-t-il déclaré en réponse aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), au terme du débat sur le plan d'action du gouvernement. Selon le chef de l'exécutif, la nouvelle loi prévoit des dispositions en vue de la protection et de la préservation des ressources aquifères. Dans le même ordre d'idées, le Premier ministre a demandé aux députés de ne pas demeurer prisonniers de visions économiques erronées, précisant que l'exploitation du gaz de schiste doit se faire dans une perspective de long terme et que l'Algérie s'attelle à former la ressource humaine nécessaire à l'exploitation de cette source énergétique. Concernant les produits chimiques utilisés dans l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, M. Sellal a fait savoir qu'il s'agissait des mêmes produits utilisés dans les détergents et dans la production de couches-bébés.

► **Nouveau découpage administratif: priorité au Sud et aux Hauts-Plateaux.**

► **M. Sellal affirme que la solution au problème de Ghardaïa n'est pas sécuritaire.**

► **Le gouvernement fera son devoir pour résoudre les problèmes générés par les drames vécus depuis l'indépendance.**

► **Traitements de 1.990 affaires de corruption l'année précédente.**

► **Des amendements à la loi sur l'Investissement seront proposés.**

► **Le gouvernement pourrait envisager la suppression de la règle de 51/49 pour les secteurs non stratégiques**

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CONFÉRENCE DE PRESSE DU CHEF DU GOUVERNEMENT

M. Sellal: le processus de la réconciliation nationale est un acte civilisé

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé hier à Alger que le processus de réconciliation nationale était «un acte civilisé» et que «le dossier n'était pas clos».

Lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'adoption du plan d'action du gouvernement à l'APN, M. Sellal a indiqué que «le processus de la réconciliation nationale est un acte civilisé et que le dossier n'était pas clos» rappelant que le projet de révision de la Constitution propose «la constitutionnalisation de la réconciliation nationale qui ne se limite pas, selon lui, aux actions menées par l'Etat lors des années passées dont le règlement des problèmes des primes et de l'emploi».

«Ce volet renferme encore des lacunes» que l'Etat œuvre à combler, a-t-il ajouté, rappelant que «la semaine passée le président de la République a donné une instruction pour lever l'interdiction de sortie du territoire national au profit de certaines personnes».

«La situation des personnes concernées a été régularisée. Ces derniers rencontraient des problèmes lorsqu'ils voulaient par exemple voyager pour accomplir rite du hadj, d'où l'importance de cette instruction présidentielle visant la levée de ces entraves bureaucratiques», a indiqué M. Sellal.

«D'autres questions restent à traiter comme celle des disparus», a-t-il fait remarquer, avant d'affirmer que «tous ceux ayant déposé un dossier dans ce sens ont reçu une réponse qu'il s'agisse de rensei-



gnements ou de prise en charge financière. Cependant, il existe toujours des lacunes et le travail se poursuit».

«Nous devons nous réconcilier et apprendre à coexister», a affirmé M. Sellal, ajoutant «si nous parvenons à coexister nous réussirons à construire une nation algérienne authentique». A une question sur le nouveau découpage administratif, le Premier ministre a indiqué que «le dossier sera tranché au cours du troisième trimestre de l'année en cours sur la base d'une étude». Le découpage «progressif» concernera dans un premier temps, selon les instructions du président de la République, les régions du Sud et des Hauts-Plateaux telles «Touggourt, In Salahi et Djanet».

«Le projet de découpage porte sur la création de nouvelles wilayas», a souligné M. Sellal, précisant que «l'étude du pro-

jet définira le montant de l'enveloppe budgétaire». «Le lancement du projet à la fin de l'année en cours coïncidera avec le budget de la nouvelle année (2015). D'importants moyens financiers seront alloués à ce projet qui sera réalisé progressivement», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de maintenir la relation entre la wilaya d'origine et celle nouvellement créée».

Le nouveau découpage administratif permettra de créer de nouveaux postes d'emploi, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux et de faciliter l'implication des cadres et des compétences locales dans la gestion administrative locale, a affirmé M. Sellal.

Concernant la situation dans la wilaya de Ghardaïa, M. Sellal a dit que «les choses commencent à s'améliorer», affirmant que «la loi sera appliquée avec vigueur et

sans aucune tolérance pour les auteurs de crimes ou les fauteurs de troubles enregistrés dans cette wilaya».

L'Etat «a assuré d'importants moyens pour le rétablissement de la sécurité à Ghardaïa et poursuivra ses efforts dans ce sens, a indiqué le Premier ministre. «Je suis convaincu que le problème sera réglé, d'autant que les Ghardaouis sont conscients de leur appartenance à une même patrie», a-t-il rappelé. «L'Etat ne renoncera jamais à l'unité nationale, quel que soit le prix à payer et prônera le dialogue, la concertation et la tolérance», a-t-il soutenu.

«Il n'y a pas de problème grave entre les Ibadites et les Malékites» à Ghardaïa, a-t-il estimé, soulignant que la principale cause de ces incidents était due au fait que «des jeunes avaient une vision différente, ouverte l'intervention d'organisations non gouvernementales (ONG) dans cette affaire».

«Je peux affirmer qu'il n'y a pas de fossé entre ces deux communautés (Ibadite et Malékite), a-t-il dit, indiquant que «l'Etat continuera à aider les habitants de cette wilaya et à prendre en charge leurs préoccupations socio-économiques». Au volet social, le Premier ministre a affirmé que 78% des crédits accordés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes ont été remboursés par les bénéficiaires, démentant ainsi les allégations selon lesquelles les jeunes ne remboursent pas les crédits contractés».

«639.000 projets ont été financés par des banques nationales au profit des jeunes», a-t-il dit. A une question sur le service de téléphonie mobile de 4^e génération (4G), le ministre a indiqué que «la téléphonie sans fil en mode fixe LTE a été lancée, tandis que le lancement du service de téléphonie mobile de 4^e génération est prévu pour l'année prochaine».

ÉNERGIE

Une filiale de Sonelgaz veut se doter d'un système de télérelève des compteurs de gaz

L'Entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle EN AMC, relevant du groupe Sonelgaz, vient de lancer un avis de présélection national et international pour la fourniture d'un système de télé relève de compteurs de gaz, indiquait hier cette entreprise.

A travers cet avis, l'EN AMC, compte se doter d'une solution complète pour un système de télé relève des compteurs gaz moyen pression (MT) et haute pression, précise l'entreprise. L'entreprise fixe également au 10 juillet la date limite de remise des offres techniques et financières pour ces solutions de télémétrie. Par ailleurs, l'EN AMC, division électricité vient d'annoncer un avis d'attribution provisoire d'un marché portant fourniture de matériel de pièces de compteurs à la filiale française du groupe mondial Itron.

Il s'agit d'un marché portant sur la fourniture à l'EN AMC de compteurs électroniques MT, modem et équipements nécessaires à l'assemblage, test et calibration des compteurs MT proposés pour les lignes existantes dans son site industriel, pour un montant de 1,68 millions d'euros soit 213 millions DA. Itron est un groupe mondial spécialisé dans les solutions dédiées à la maîtrise des ressources en énergies et en eau. Il a une gamme de produits regroupant des compteurs de gaz et modules de régulateurs de gaz, d'appareils de collecte de données, de logiciel d'analyse et de paiement.

APS

ANNABA

Rencontre régionale sur l'appui aux associations des communes déshéritées de 8 wilayas

Une journée d'information régionale sur le programme national d'appui aux associations activant dans les communes déshéritées a réuni hier, à Annaba, les cellules de proximité de l'Agence de développement sociale, les cadres des directions de l'action sociale et des associations de huit wilayas de l'Est.

La rencontre vise notamment à porter l'accent sur l'importance de ce programme pour la concrétisation de projets de développement social et d'amélioration du cadre de vie des populations de localités confrontées à un déficit en développement, a indiqué Nourredine Merkiche, directeur central de l'agence ADS. Le même cadre a mis l'accent aussi sur «le capital expé-

rience» acquis par les animateurs et cadres de l'ADS dans le cadre de la mise en œuvre des projets 1 et 2 d'appui aux associations cofinancés par les pouvoirs publics et l'Union européenne.

Les intervenants ont appelé à promouvoir l'activité associative et la hisser à un niveau qui permettra d'optimiser les opportunités de financement offertes par les divers mécanismes proposés par l'ADS. Selon l'antenne régionale de l'ADS d'Annaba organisatrice de la rencontre, 47 communes pauvres dans lesquelles vivent 160 associations sont concernées par ce programme qui touche les wilayas de Tébessa, Batna, Oum El-Bouaghi, El Oued, M'sila, Bordj Bou-Arreridj.

La Protection civile lance une opération d'assistance médicale aux habitants des chalets de la wilaya d'Alger

Une opération d'assistance et de suivi médical qui s'étalera jusqu'au 26 juin est actuellement menée par la Protection civile au profit des familles habitant quelque 2.300 chalets préfabriqués installés en 2003 à la suite du séisme survenu la même année dans la wilaya d'Alger, indique jeudi la wilaya dans un communiqué. Lancée le 26 mai dernier, cette opération menée avec la wilaya d'Alger a permis jusqu'ici de prendre en charge 74 personnes, dont certaines ont été transférées vers les hôpitaux, précise-t-on de même source. La Protection civile a ainsi réalisé trois actions de dépistage dans des sites de Bordj El Bahri, à savoir la cité Paizi et Demouche 03 («Les Castors»), où 1.015 chalets sont toujours habités depuis le séisme de 2003, qui avait endommagé



leurs immeubles. L'équipe médicale de la Protection civile s'est rendue hier dans les chalets de la cité Ali Houari, dans la commune de Ain Taya, où le dépistage et l'assistance médicale devra bénéficier aux occupants de 160 chalets, qui attendent depuis 11 ans leur relogement dans des habitations en dur, d'après ce programme. D'autres sites situés dans les communes de Heuraoua, Rouiba et Réghaïa, totalisant 1.279 chalets occupés par des familles, recevront la visite des médecins de la protection civile à partir de lundi, précise-t-on. Cette opération de dépistage s'achèvera le 26 juin dans la commune de Zéralda où la protection civile et la wilaya ont programmé une visite médicale au profit de 40 familles syriennes, installées à Sidi Fredj.

ENTREPRISES**Adhésion de plus de 4.000 petites et moyennes entreprises au programme national de mise à niveau**

Plus de 4.000 petites et moyennes entreprises (PME) à travers le pays ont adhéré au programme national de mise à niveau des entreprises, a-t-on appris mercredi à Oran auprès du directeur général de l'Agence nationale de développement des PME (ANDPME).

En marge de la conférence internationale sur «Le développement économique local: attractivité et compétitivité territoriale», dont les travaux seront clôturés en fin d'après-midi, M. Rachid Moussaoui a indiqué que le programme de mise à niveau des entreprises, lancé depuis 2012, avance et suscite l'engouement des entreprises.

L'agence précitée est accompagnée dans cette opération par plus de 400 bureaux d'études, a ajouté le même responsable, soulignant que l'ANDPME dispose actuellement d'une base de données pour effectuer une consultation professionnelle. Dans ce cadre, l'Agence nationale de développement des PME œuvre à la création d'un centre de compétences en consultation qui aura un rôle de formation d'experts juniors et leur promotion ensuite en seniors, a souligné M. Moussaoui.

Entre autres missions dévolues à ce centre, dont l'agence prévoit la création en fin d'année en cours, le regroupement de tous les consultants et l'information des entreprises algériennes sur les nouveautés en entreprenariat dans le monde. Le centre de compétences en consultation constituera également une académie de consultants algériens et un espace pour les entreprises économiques d'échanger les expériences en matière de mise à niveau.

Cette conférence a prévu des ateliers abordant, entre autres thèmes, «Le partenariat public et privé», «La société civile, élément efficace dans le développement économique local», «Pont entre l'université et l'industrie». Il est question également, lors de cette rencontre, de présenter une étude sur la filière de transformation du plastique à Sétif, par des experts d'Algérie, d'Allemagne, d'Afrique du Sud et de France.

Cette rencontre est initiée par l'organisme allemand «GIZ», la direction générale des PME au ministère de l'Industrie et des Mines et le Programme de développement économique local durable.

COMMERCE**Appel d'offres pour la réalisation de trois marchés de gros à Sétif, Guelma et Mascara**

L'EPE Magros a lancé mercredi trois appels d'offres nationaux restreints pour la réalisation de trois marchés de gros dans les wilayas de Sétif, Guelma et Mascara, apprend-on auprès de Magros. Ces appels d'offres qui s'adressent aux entreprises nationales portent sur la réalisation de trois marchés de gros de fruits et légumes à Sétif, Ain el Beida (Guelma) et Sidi Abdelmoumen (Mascara), précise Magros.

Il s'agit de projets qui se déclinent en trois lots, à savoir travaux de terrassement, murs de clôture et de bâtiment annexes, souligne encore la même source qui fixe à fin juillet la date limite de remises des offres. Rappelons que Magros est chargée d'assurer la concrétisation du programme de réalisation de 14 marchés de gros, principalement de fruits et légumes à caractère régional et national en parallèle à l'encadrement des opérations de distribution des produits agricoles.

Des marchés de gros de produits industriels, de dimension nationale et régionale, seront également réalisés, avait annoncé en 2012 les responsables du secteur.

SELON LE MINISTRE DES FINANCES**Le taux de croissance de 7% projeté à l'horizon 2019 est «réalisable»**

Le taux de croissance de 7% sur lequel table le gouvernement dans son plan d'action (2015-2019) est «réalisable» et devra être atteint au terme du quinquennat, a indiqué mercredi à Alger le ministre des Finances, Mohamed Djellab précisant que cet objectif sera atteint via une politique industrielle.

«Ce taux de croissance va être atteint à la fin du plan, et c'est réalisable» a déclaré M. Djellab à l'APS en marge des débats sur le plan d'action à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans cette perspective, le gouvernement entend, selon le ministre, booster la dynamique du développement économique du pays à travers notamment une stratégie industrielle diversifiée. «L'ambition du gouvernement est de mener une grande politique de développement industriel et dans tous les secteurs d'activités», a-t-il précisé ajoutant que des réformes financières et bancaires vont être aussi opérées. Cette stratégie va être axée notamment sur le développement du secteur privé, de l'entreprise, a ajouté M.



Djellab. S'agissant de l'enveloppe budgétaire devant être consacrée à ce plan d'action, le ministre a assuré que l'Algérie disposait les moyens nécessaires pour réaliser ce programme de développement. Interrogé aussi sur le budget qui sera alloué au prochain quinquennat, M. Djellab a simplement répondu que ce budget «est en cours d'arbitrage et de préparation» au niveau de son département ministériel. Le gouvernement prévoit notamment à travers le plan d'action de réduire le chômage et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le plan prévoit aussi plusieurs actions en matière de modernisation des activités financières, de renforcement de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, d'amélioration du climat des affaires de refonte de l'investissement et de mobilisation du foncier industriel.

En présentant dimanche dernier le plan d'action du gouvernement devant l'APN, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait indiqué que son gouvernement ambitionnait d'atteindre l'émergence en 2019, en tablant sur un rebond de la croissance durant les cinq pro-

INDUSTRIE**Légère hausse des prix à la production industrielle des secteurs public et privé en**

Les prix à la production industrielle des secteurs public et privé ont enregistré en 2013 de légères hausses, respectivement, de 0,2 et de 0,6% par rapport à 2012, apprenait-on hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

La hausse des prix à la production (sortie usine hors transports) du secteur public durant l'année écoulée s'explique par l'augmentation des coûts de production des matériaux de construction, céramique et verre (5,7%), des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) avec 2,8%.

Les chiffres de l'Office relèvent également une légère augmentation des prix à la production d'autres produits industriels qui ont participé à cette hausse des prix à la production, il s'agit notamment des industries des bois, liège et papier (0,6%) et des industries agroalimentaires, des textiles ainsi que les cuirs avec 0,1% pour chaque groupe des produits. Par ailleurs, l'Office indique que d'autres groupes de produits ont enregistré un recul des coûts de production. La plus importante baisse (-16,8%) a concerné le secteur des mines et carrières, alors que celui de l'énergie a reculé de 1,2%.

Les prix à la production industrielle des secteurs de la chimie, caoutchouc et plastique, ainsi que les industries divers ont connu, en 2013, une stagnation, indique l'ONS dans sa dernière publication sur l'évolution des prix à la

production industrielle. Quant au secteur privé, l'Office note que la légère augmentation globale des prix à la production industrielle (+0,6%) en 2013, est due principalement à une augmentation des prix à la production dans les industries agroalimentaires, tabacs et allumettes avec 2,1%.

La hausse des prix à la production a concerné également d'autres secteurs, mais reste de moindre ampleur, il s'agit de celui des textiles et des ISMME avec 0,3% pour chaque groupe et les matériaux de construction, céramique et verre (0,1%).

Les prix à la production des industries des cuirs, bois, liège et industries diverses, ont stagné en 2013 par rapport à l'année d'avant, selon l'Office, qui relève que les indices relatifs à ce secteur (privé) sont donnés à titre indicatif car le taux de réponse reste toujours faible. Les prix à la production industrielle avait progressé de 2,6% pour le secteur public et 2,9% pour le privé en 2012 comparativement à 2011. Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production a concerné 300 produits industriels dont les prix sont observés trimestriellement auprès de 157 entreprises publiques et privées courant près de 90% des ventes par activité et par entreprise.

Les biens industriels observés sont ceux vendus sur le marché intérieur, exceptés les produits importés et ceux destinés à l'exportation. Les prix observés sont les prix

DÉVELOPPEMENT**La Conférence sur le développement économique local recommande la formation des gestionnaires des communes**

Les participants à une Conférence internationale sur «Le développement économique local: attractivité et compétitivité territoriale» ont recommandé, mercredi au terme de leurs travaux à Oran, des sessions de formation de gestionnaires de collectivités locales en matière de développement.

Ils ont appelé à impliquer les élus locaux dans la concrétisation des grands travaux, à renforcer le rôle des chambres du commerce et d'artisanat à travers le pays en tant que vecteurs du développement économique local.

Les intervenants à cette rencontre, initiée à l'occasion de la clôture du programme de développement économique local dont ont bénéficié trois

wilayas pilotes (Oran, Sétif et Ghardaïa) dans le cadre de la coopération algéro-allemande, ont également mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre différents secteurs dans la concrétisation des projets pour un développement local selon les spécificités de chaque région.

Ils ont en outre proposé la formation de formateurs en développement économique local durable, le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé pour créer la richesse, le développement des communes et le confortement de la coopération entre l'université et les entreprises.

Cette conférence, à laquelle ont pris part des experts algériens, allemands,

sud africains et français, a été marquée par la présentation d'expériences internationales en matière de développement économique local, en plus de communications traitant de «L'économie verte», «Le dialogue public-prive», «L'université et les entreprises», «La promotion de l'économie locale» et d'exposés sur la fabrication du plastique à Sétif, du lait et dérivés à Ghardaïa et la gestion des déchets solides.

Cette rencontre a été organisée, pendant deux jours, par l'organisme allemand «GIZ», la direction générale des PME au ministère de l'Industrie et des Mines et le Programme de développement économique local.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la circulation : 62 morts et 796 blessés en une semaine

Soixante-deux (62) personnes ont trouvé la mort et 796 ont été blessées dans 405 accidents de la circulation survenus entre le 27 mai et le 2 juin à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Un recul du nombre de décès (-23), de blessés (-58) ainsi que du nombre d'accidents (-17) a été constaté comparativement à la période précédente, a précisé la même source.

La wilaya de Aïn Defla arrive en tête de liste avec 21 accidents, suivie de la wilaya d'Oran avec 20 accidents et de Blida avec 19 accidents. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non respect de la distance de sécurité et la négligence des piétons figurent parmi les principales causes des accidents de la route, selon la même source.

SURVEILLANCE DES PLAGES

La Protection civile sur le terrain

Comme chaque année, la direction générale de la Protection civile met en place un dispositif opérationnel destiné à la surveillance des plages autorisées à la baignade et cela durant quatre mois (du 1^{er} juin au 30 septembre), tous les jours de 9h00 à 19h00.

L'inspecteur général de la direction générale de la Protection civile, en présence du wali de la wilaya d'Oran, des autorités locales et des cadres centraux et locaux de la Protection civile, présidera la cérémonie du lancement officiel du dispositif de surveillance des plages et des baignades, aujourd'hui à Oran à partir de la plage Cap Falcon d'Aïn Turck.

Pour l'année 2014, sur les 589 plages que compte le littoral algérien, 220 ont été interdites à la baignade dont la majorité a été fermée pour cause de pollution et risque particulier et 369 autorisées.

L'effectif professionnel affecté au dispositif est renforcé par des agents saisonniers. Pour la saison 2014, la direction générale a procédé au recrutement de 12 000 saisonniers contre 9000 en 2013, mobilisé au quotidien.

Des moyens matériels supplémentaires ont été prévus pour le dispositif de cette année particulièrement en ce qui concerne les embarcations pneumatiques d'intervention.

Cependant, les statistiques montre que la principale cause des noyades reste toujours la baignade dans des plages interdites ou en dehors des heures de surveillance, c'est-à-dire en l'absence des éléments de la Protection civile chargés de la surveillance des plages et des baignades.

Au cours de l'année 2013, un total d'intervention de 48 365 a été effectué au niveau des plages permettant de sauver plus de 33 392 personnes de la noyade. Toutefois, il est déploré 87 personnes décédées dont 28 au niveau des plages surveillées.

Pour éviter ces bilans macabres d'année en année, la règle d'or est : la prévention. Pour cette raison la Protection civile tente d'inculquer aux citoyens la culture du risque de noyade au niveau des plages, notamment à travers les multiples campagnes de sensibilisation menées par les services de la Protection civile de wilaya avant l'entame de chaque saison estivale et même durant toute la durée de la saison estivale à travers des actions de sensibilisations de proximité par les dispositifs de surveillance.

Cependant, malgré tous les moyens déployés qu'ils soient opérationnels ou en matière de prévention et de sensibilisation, la conscience citoyenne reste le mieux indiquée, car : "Savoir nager n'est pas un gage de sécurité".

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

28.000 arbustes plantés depuis janvier à El-Oued

Quelque 28.300 arbustes ont été plantés depuis le début de l'année en cours dans la wilaya d'El Oued, dans le cadre de la lutte contre la désertification, a-t-on appris hier de la Conservation locale des forêts.

Les éléments de l'Armée nationale populaire et différentes associations de la société civile, notamment les associations de quartiers, en coordination avec les communes, ont contribué à la réussite de cette opération de boisement lancée en décembre dernier à travers l'ensemble du territoire de wilaya, selon la même source. Ces campagnes ont touché les 30 communes que compte la wilaya, avec le boisement des abords de routes et de rues et en proximité des ag-



glomérations afin d'offrir au citoyen d'espaces où il pourra bénéficier d'ombre et de fraîcheur, notamment en période estivale. Ce programme vise à mettre en place les mécanismes de lutte contre le phénomène de la désertification et à ancrer la culture de boisement et de préservation de l'environ-

nement dans la société, notamment chez les jeunes, a-t-on ajouté. Les espèces plantées ont été ramenées de la pépinière du village Akfadou, la commune de Debila (20 km à l'ouest d'El-Oued), relevant de la Conservation des forêts, couvrant une surface de 1 hectare et produisant 50.000 arbustes/ an.

DEMAIN À LA PLAGE DES SABLETTES

Journée de sensibilisation de la SEAAL pour la préservation de l'environnement

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) organise demain une journée de sensibilisation sous le thème «Mets ta main dans la mielle» pour la préservation de l'environnement au niveau de la plage les Sablettes à Hussein Dey (Alger), a affirmé mercredi un communiqué de la société. Cette première édition organisée par la SEAAL, en coopération avec la direction des ressources hydrauliques de la wilaya d'Alger, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2014 constituera une occasion pour inculquer la culture de l'environnement durable aux partenaires de la société, à travers la coordina-



tion de leurs efforts y compris avec les autorités publiques et le mouvement associatif.

La manifestation qui durera une journée vise à «sensibiliser les visiteurs à l'importance de préserver le pa-

sensibilisation comprend trois activités consistant en des expositions qui seront organisées par des cadres de la SEAAL et de la direction des ressources hydrauliques de la wilaya d'Alger dans le but de mettre en exergue le progrès réalisé en matière de protection de l'environnement. Un groupe de jeunes volontaires animera un débat avec les visiteurs de la plage les sablettes pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement.

La manifestation sera également une occasion pour diffuser la culture environnementale auprès des enfants, à travers des activités artistiques et de loisirs.

DROGUE

Mise en échec à Oran d'une tentative de trafic de plus de 25 quintaux de kif en provenance du Maroc

La brigade de lutte contre les stupéfiants relevant des services de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran a mis en échec une tentative de trafic de 2,536 kilos de kif traité en provenance du Maroc. Effectuées en deux opérations durant les dernières 24 heures, la saisie de cette quantité de drogue a permis également l'arrestation de deux narcotrafiquants dont un ayant des précédents judiciaires pour trafic de drogue, a indiqué le chef du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran, lors d'une conférence de presse, organisée mercredi au siège de la sûreté pour présenter l'affaire et la drogue saisie.

«Suite à une autorisation d'extension de compétence territoriale, la brigade des stupéfiants a arrêté un camion sur un chemin reliant Maghnia à Ghazaouet», a-t-il expliqué. Ce moyen de transport a été équipé d'un réservoir secret conte-

nant 14,51 quintaux de kif traité», a souligné le commissaire principal, Djamel Bensoltane, ajoutant que les deux personnes qui étaient à bord de ce camion ont été arrêtées. Poursuivant l'enquête et en exploitant des informations, les éléments de ladite brigade se sont déplacés sur le lieu frontalier dit «Laachache» relevant de la daïra de Bab El Assa où ils ont découvert une cache contenant 10,85 quintaux de la même substance.

Les investigations ont mené également à la saisie d'un autre camion et une voiture d'éclaireurs, selon le même responsable qui a ajouté que la quantité saisie était destinée à la ville d'Oran. Pour rappel, les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont déjoué cette semaine également une tentative de trafic de près de 3 quintaux de kif traité au niveau de la localité de Sidi El-Bachir, située à l'est de la ville d'Oran.

TRONÇON AUTOROUTIER AU NIVEAU D'EL-TARF

Le consortium japonais Cojaal mis en demeure par l'Agence nationale des autoroutes

L'Agence nationale des autoroutes (ANA) a notifié, mercredi, une première mise en demeure au consortium japonais Cojaal, pour «retards et défauts dans la réalisation» du tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya d'El-Tarf, a indiqué le directeur général de l'ANA, Mohamed Ziani.

Le recours à cette mesure a été décidé après plusieurs prorogations des délais accordés à cette entreprise pour l'achèvement des travaux qui lui ont été

confiés dans le cadre de ce projet, a précisé le responsable de l'ANA dans un entretien téléphonique à l'APS, rappelant que l'ordre de service (ODS) pour la réalisation de la section Est de l'autoroute Est-Ouest a été délivré en septembre 2006 pour un délai global de réalisation de 40 mois.

Le consortium japonais est tenu, aux termes de cette mise en demeure, de renforcer le rythme des travaux de la section traversant la wilaya d'El-Tarf et

de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au rattrapage des retards constatés, a relevé M. Ziani. A défaut d'une «reprise énergique des travaux, précédée d'un rapport écrit et d'un planning de déploiement des effectifs et des moyens nécessaires au parachèvement du projet», le maître de l'ouvrage, l'ANA, procédera à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise, a conclu le DG de l'ANA.

APS

La Malaisie assure vouloir poursuivre les recherches pour retrouver l'avion disparu

Le gouvernement malaisien a assuré mercredi vouloir poursuivre les recherches pour retrouver l'avion disparu le 8 mars dernier alors qu'il assurait la liaison Kuala Lumpur-Pékin avec 239 personnes à bord.



«Nous sommes entrés dans une nouvelle phase difficile qui amène avec elle de nouveaux obstacles que nous dépasserons ensemble», a affirmé dans un communiqué le ministre des Transports malaisien par intérim, Hishamuddin Hussein.

«Nous sommes également convaincus, comme le montre l'Accord tripartite entre la Malaisie, l'Australie et la Chine, que les recherches nécessitent des efforts

continus et intensifiés», a-t-il ajouté.

Le ministre a assuré que «la Chine et la Malaisie ont également accepté de travailler étroitement ensemble lors de la prochaine phase des opérations de recherche» de l'avion. Un Boeing 777 de Malaysia Airlines a disparu le 8 mars dans l'Océan indien alors qu'il assurait la liaison Kuala Lumpur-Pékin avec 239 personnes à bord, dont deux tiers de Chinois.

VIRUS EBOLA EN GUINÉE 328 cas suspects dont 208 décès (OMS)

Le dernier bilan de la fièvre Ebola en Guinée s'élève à 328 cas suspects dont 208 décès depuis l'apparition de cette épidémie en janvier dans le pays, a indiqué mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Entre le 29 mai et le 1er juin, la Guinée a enregistré 21 nouveaux décès liés à l'épidémie, a précisé l'OMS. Samedi, les autorités guinéennes ont fait état de 178 cas suspects dont 133 décès, alors que l'OMS enregistrait un peu moins de 200 morts le 28 mai. Fin avril, le président guinéen Alpha Condé avait indiqué à Genève que la situation était «bien maîtrisée». Mais alors que le nombre de malades semblait décliner, de nouveaux cas ayant été signalés en Guinée et en Sierra Leone. Au Sierra Leone, l'épidémie a tué 6 personnes parmi 79 cas suspects. Au Liberia, une dizaine de morts ont été enregistrés. Le virus a déjà touché plus de 300 personnes en Afrique de l'Ouest, s'est inquiétée mercredi l'ONG Médecins Sans Frontières.



tières (MSF). «L'Ebola est une maladie qui fait peur et qui est perçue comme mystérieuse. On peut cependant en guérir», a expliqué Marie-Christine Ferri, coordinatrice des programmes d'urgence de MSF. Selon l'ONG, en Guinée, l'épidémie s'est étendue à Boffa, en Guinée maritime, et à Telimele, dans la région de Kindia. De nouveaux malades ont aussi été enregistrés à Conakry, Guéckédou et Macenta. Le virus Ebola, découvert en 1976 dans l'actuelle République démocratique du Congo (ex-Zaire), peut être transmis à l'homme par des animaux sauvages, et d'homme à homme par des contacts directs. La fièvre Ebola, souvent mortelle, se traduit par des hémorragies, des vomissements et des diarrhées. Les chances de survie augmentent pour les malades s'ils sont hydratés. L'OMS n'a pas édicté de restrictions de voyage vers la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

MERS 1^{re} preuve d'infection directe d'un humain par un dromadaire

Une analyse génétique a établi pour la première fois une infection de l'homme par le coronavirus MERS transmise directement par des contacts avec un dromadaire en Arabie saoudite, selon une étude publiée mercredi. «Les données suggèrent qu'un dromadaire a été la source d'une infection par le MERS d'un malade qui a été en contact avec des sécrétions nasales de cet animal», écrivent les auteurs de ces travaux parus dans la revue médicale américaine *New England Journal of Medicine* (NEJM). Ces chercheurs saoudiens ont également établi que ce dromadaire et les huit autres détenus par ce Saoudien avaient été infectés par le MERS avant qu'ils ne soient en contact avec le patient.

ENVIRONNEMENT

Des pesticides à base de venin d'araignée pour protéger les abeilles

Des chercheurs britanniques créent un nouveau pesticide à base de venin d'araignée, qui épargnerait les précieuses abeilles pollinisatrices dont les colonies sont en déclin, indique une étude publiée mercredi dans la revue scientifique *Proceedings of the Royal Society B*. Le Hvia/GNA, formule fabriquée à base de venin d'araignée et d'une protéine de perce-neige, «offre une alternative» aux très controversés insecticides actuellement commercialisés dans le monde entier, assure le professeur Angharad Gatehouse, l'un des superviseurs d'une équipe de l'université britannique de Newcastle. Le venin a été prélevé sur des araignées du type hexathelidae, les mygales les plus venimeuses, qui tissent des toiles en forme de tunnel. Pour tester sa toxicité, les abeilles ont été nourries avec des doses de ce produit atteignant des niveaux bien supérieurs à ceux qu'elles pourraient rencontrer dans la nature. Or, les effets sont «très légers» sur leur taux de survie et «indétectables» sur leurs capacités d'apprentissage et de mémorisation. Tout dysfonctionnement de ces fonctions «a des conséquences graves pour la survie des colonies, car des abeilles qui ne peuvent pas apprendre ne seront pas capables de trouver de la nourriture et revenir à leur ruche», précise l'étude. «Les larves sont aussi indemnes après avoir été exposées au Hvia/GNA», précise Géraldine Wright, l'un des auteurs de l'article, qui a dirigé l'an dernier une étude prouvant

les effets négatifs des pesticides néonicotinoïdes sur les capacités cognitives des abeilles. «Près de 90% des plantes sur la planète dépendent directement ou indirectement des pollinisateur pour leur survie», souligne-t-elle. «Et si nous détruisons la biodiversité des polliniseurs, alors l'efficacité de nos pesticides n'aura plus aucune importance puisque nous n'aurons plus de cultures à protéger», ajoute-t-elle. Depuis quinze ans, le nombre d'essaims est en recul sur toute la planète, un phénomène baptisé Syndrome d'effondrement des colonies. Le taux de mortalité des abeilles est d'environ 30% chaque année depuis 2007. Bruxelles a interdit en 2013 pour deux ans l'usage des trois pesticides néonicotinoïdes. Mais les causes de la mortalité des abeilles sont multiples, et parmi elles figurent le Varroa, un acarien, le Nosema, un champignon, ou encore la monoculture.

APS

DALIL BOUBEKEUR :
«Nous refusons tout amalgame entre radicalité et islam»



Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Dalil Boubakeur, a rejeté mercredi à Paris tout amalgame, entretenu ces derniers jours en France, entre radicalité et islam.

«Je conteste le fait de lier la radicalité à l'islam. On ne doit pas faire l'amalgame entre ces deux conceptions diamétralement opposées», a déclaré M. Boubakeur, lors d'une conférence de presse annonçant le lancement par le Conseil qu'il préside d'une «Convention citoyenne des musulmans de France pour le vivre-ensemble».

Citant l'exemple de la Grande mosquée de Paris (GMP) qui a abrité la rencontre avec la presse, le président du CFCM a affirmé que l'islam est un message de paix et de vivre-ensemble, et que la mosquée parisienne est une «maison» où, depuis les années 1920, est un «symbole» de la présence de l'islam en France. Pour le Recteur de la GMP, les débats qui se font, ces derniers jours en France, notamment après la tuerie dans un musée juif de Bruxelles et dont l'auteur présumé a été arrêté à Marseille, alimentent l'actualité.

«Cela ne nous étonne pas, parce que chaque fois qu'il y a un fait qui approche la notion d'islam, ce sont tous les fantasmes qui ressortent sur cette religion, évoquant un islam radical, conquérant ou de conquête», a-t-il relevé, signalant que rien n'est vrai de tout cela. Des voix se sont élevées ces derniers jours en France pour dénoncer «un radicalisme musulman» qui, au nom de la religion, encourage le djihadisme, devenu le terreau de fanatiques dans l'Hexagone, selon certains observateurs. Tout en dénonçant ce radicalisme qui est, selon lui, le fait d'une «minorité» de jeunes en France, le président du CFCM s'en est pris au parti d'extrême droite en France, le Front national, qui, soutient M. Boubakeur, cultive encore une fois l'amalgame entre l'immigration et l'islam.

«La aussi, on incite la population à manifester son hostilité à l'immigration, aux musulmans, à l'islam et à tutti quanti», a-t-il regretté. Dans sa «Convention citoyenne des musulmans de France pour le vivre-ensemble», le CFCM affirme que la voie radicale prônée par certains groupes en France s'apparente à une «déviance», profite des fragilités personnelles et recourt souvent à la manipulation et au dévoiement des textes sacrés. Il signale, à cet effet, que les musulmans de France souffrent de la montée d'un certain radicalisme islamique qui nuit d'abord aux citoyens français de confession musulmane qui se sentent «otages» par des tentatives certes marginales mais fortement médiatisées d'imposer la vision d'un islam présenté comme intolérant, belliqueux, voire sanguinaire.

La plus haute instance du culte musulman en France mentionne que les fidèles souffrent paradoxalement d'une image «très négative» de l'islam et des musulmans, véhiculée dans l'actualité médiatique. Sur 24 pages, la «Convention citoyenne des musulmans de France pour le vivre-ensemble» du CFCM détaille les musulmans au sein de la société française et leurs attentes.

ABDELLAH OURIACHI

Une carrière au service du théâtre et du cinéma



Abdellah Ouriachi, comédien et metteur en scène créatif, est décédé ces derniers jours dans la ville de Koléa (Tipasa) à l'âge de 68 ans, après une carrière longue et pleine au service du théâtre et du cinéma. Diplômé en 1970 de l'Ecole des arts dramatiques de Bordj El Kiffan, le défunt avait signé plusieurs pièces de théâtre dont «Somoud», «Mir Ou Rabbi K'bir», «El Makbara», «El Mawlid», «Ech Chatrine», «Ya kro rak metselle» adaptée de «Le Révisor» de Nicolas Gogol...

Le regretté a été plusieurs fois distribué au théâtre, entre autres dans «Ech Chouhaha yaoudoun had el ousboue» (les Martyrs reviennent cette semaine) de Tahar Ouattar et «Sekket Essalama» de Saadeddine Wahab, ainsi qu'au cinéma, en particulier dans «La Bataille d'Alger» de Gillo Pontecorvo (1966) et «Autopsie d'un complot» de Slim Riad.

Retraité du Théâtre national algérien en 2003, Abdellah Ouriachi avait été honoré par le ministère de la Culture en 2005 puis par le Mouvement théâtral de Koléa en 2007.

Dans un message de condoléances rendu public mercredi, la ministre de la Culture Nadia Laabidi a notamment évoqué les qualités du regretté qu'elle considère comme étant «un de nos meilleurs artistes qui ont beaucoup donné au théâtre algérien». Le défunt artiste est enterré au cimetière de Bousmail, non loin de Tipasa.

THÉÂTRE

Le spectacle *Nimby, takhti rassi*, ou le théâtre au service de l'écologie

Le Théâtre national Mahieddine Bacherarzi a accueilli mercredi soir, la générale de la pièce de théâtre *Nimby, takhti rassi*, un spectacle dans le registre scientifique qui met en exergue la nécessité de s'adapter aux nouvelles technologies pour un meilleur respect de l'environnement.

Écrit et mis en scène par Mahfoud Fellous, le spectacle, d'une durée de 80 mn, marquant la Journée mondiale de l'environnement, sonne tel un plaidoyer en faveur de l'écologie et la préparation à un nouveau mode de citoyenneté basé sur l'adoption de comportements permettant à l'individu de vivre plus en harmonie avec la nature.

Le syndrome «NIMBY» acronyme de «Not In My Back Yard», signifiant «pas dans mon arrière-cour» est un concept américain utilisé péjorativement pour décrire l'opposition par des résidents locaux à un projet d'intérêt général dont ils considèrent subjectivement qu'ils subiront des nuisances. Les époux Merzak et Raïza, campés par Djamel Bouneb et Dalila Ksili, étaient sur le point de vendre leur villa, estimée à une somme largement conséquente, voient leur bonne affaire compromise par une décision des pouvoirs publics de construire face à leur résidence, un «CET» (Centre d'enfouissement technique).

Convaincus qu'il s'agit de la création d'une décharge publique, foyer de toutes sortes de maladies qui pousseraient certainement les prétendants à l'achat de leur villa à revoir à la baisse son prix, le couple décide de protester en organisant un rassemblement improvisé avec le voisinage.

La directrice de l'environnement rendue par Feriel Gaoua, va essayer d'expliquer aux contestataires que le projet de construire un «CET» à l'en-



droit prévu n'a pas été décidé que suite à une étude d'impact sur l'environnement effectuée au préalable par des spécialistes en la matière. Rappelés plusieurs fois à la raison par Abdelmalek, leur fils, joué par Bilel Ghazel, les époux vont saisir l'utilité du projet grâce aux explications rassurantes de Brahim, ami de Merzak, interprété par Boualem Mohammed El Hadj, rôdeur de formation (spécialiste dans les études systématiques des déchets et gestion des ordures).

La trame conçue dans la pédagogie du propos a permis la vulgarisation dans le genre comique, de plusieurs concepts scientifiques en liaison avec l'écologie et la protection de l'environnement dont les CET, le réchauffement climatique, les OGM (organismes génétiquement modifiés), etc. Les cinq comédiens, portant bien le texte, se sont donné la réplique dans un rythme ascendant, selon les orientations de Mahfoud Fellous, soutenu par Faycal Boussaïd, assistant à la mise en scène et Bouzerar Zahir, aux conseils techniques. La scénographie et les costumes, signés Abdelghani Khebil, ont permis une bonne mise en situation de la trame, servie par deux décors illustrant un intérieur maison et un extérieur avec un éclairage adéquat aux différentes atmosphères contenues dans la pièce.

Produite par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, la pièce *Nimby, takhti rassi* a bien été accueillie par le public venu nombreux, savourant le spectacle dans le plaisir et la délectation. «Il n'y a pas meilleure pédagogie que d'apprendre des choses intéressantes dans le rire et le plaisir», a fait remarquer une dame à l'issue de la représentation. Mahfoud Fellous, auteur et animateur d'une série d'émissions télévisées sur l'astronomie au début des années 1990, a également écrit une quinzaine de pièces de théâtre, destinées à rendre plus accessibles des concepts scientifiques.

El Mouchtar, *Atomos*, *Mizen El Ghaba*, *Némésis*, *Clonage*, *Une goutte d'eau dans un oued sans eau*, *L'Eclipse* et *La dernière oasis* figurent parmi ses créations, assurant la mise en scène à quelques-unes d'entre elles. Également auteur de séries télévisées dont *Zayen Saâdek II*(2012) et *Dar El Djirène*(2013), Mahfoud Fellous a déclaré à l'APS qu'il entendait «développer un art aux enseignements utiles et aux valeurs universelles».

Fadhma N'soumer ouvre le second Festival d'Alger du cinéma maghrébin

La fiction historique *Fadhma N'soumer* du réalisateur algérien Belkacem Hadjadj, consacrée à la figure de l'héroïne populaire de la résistance en Kabylie durant les premières décennies de la colonisation française, a été projeté mercredi soir à Alger en ouverture du 2^e Festival d'Alger du cinéma maghrébin.

D'une durée de 96 mn, ce film s'intéresse au destin exceptionnel de «Lalla Fadhma», incarnée par l'actrice franco-libanaise Laëtitia Eido -une jeune femme exilée de son village natal après un mariage forcément l'influence spirituelle et politique grandissante jouera un rôle majeur dans l'unification des tribus kabyles contre l'environneur français. Le parcours de la jeune femme, devenue «guérisseuse» et dont la sagesse fédère les tribus, croise celui du résistant Cherif Boubaghla (joué par le Franco-Marocain Assad Bouab), qui a vite pris la tête d'une des premières révoltes populaires armées.

Bien rendu par les acteurs, le rôle féderateur de Fadhma N'soumer et son frère, le statut de chef de guerre de Cherif Boubaghla comme la cruauté du colonisateur français ont été servis par une direction



photo et des repérages minutieux et épurés. Ce film sorti récemment a été projeté en dehors de la compétition du festival qui débutera jeudi avec 38 œuvres maghrébines en lice pour l'«Amayas d'or», grande distinction de cette manifestation. 11 longs métrages de fiction, 11 courts et dix films documentaires seront projetés, dont plusieurs en avant-première au Maghreb, à la salle El Mouggar à Alger qui accueillera la compétition.

Les longs métrages *Révolution Zendj*, de

Abdelilah Eljaouhary, *Mémoires du passé*, du Libyen Faraj Mayouf ou *Gougouh*, du Mauritanien Mohamed Vall Ould Bilal. Du côté du film documentaire trois œuvres algériennes seront présentées en avant-première maghrébines, à savoir : *Khadda, le signe et l'olivier*, de Djaoudet Guessouma, *Novembre instant T*, de Ali Beloud et *Mouloud gaïd, la nuit coloniale*, de Rezika Mokrani, qui seront en compétition avec *Sacrifice*, du réalisateur marocain Anis Lasoussi ou *Dégagé*, du Tunisien Mohamed Zran.

Un panorama du cinéma algérien sera organisé à la salle de la cinémathèque avec la projection de films comme *La maison jaune*, de Amor Hakkar, *Zabana !*, de Sais Ould Khelifa, *Titi*, de Khaled Barket ou *L'héroïne*, de Cherif Agoune. Inauguré mercredi, le 2^e Festival d'Alger du cinéma maghrébin se poursuivra jusqu'au 11 juin avec 38 œuvres en compétition, un panorama du cinéma algérien et des tables rondes prévues sur la place et l'image du maghrébin dans le cinéma français et européen et sur les tendances actuelles du scénario maghrébin.

APS

CANICULE

Le ministère de la Santé recommande des précautions en prévision des grandes chaleurs



Dans un communiqué rendu public mercredi, le ministère indique qu'«en temps de fortes chaleurs, il est impératif de se protéger. La population la plus vulnérable est constituée d'enfants en bas âge, de personnes âgées et de malades chroniques». Pour éviter tout problème, le ministère conseille de «fermer les volets et les rideaux des façades de logements exposés au soleil, de maintenir les fenêtres fermées, tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, d'éviter de sortir aux

heures les plus chaudes et d'éviter les activités extérieures». Il recommande, en cas de nécessité impérative de se déplacer, de sortir tôt le matin ou tard le soir et de mettre des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre, à l'abri d'une exposition prolongée au soleil. Il est également conseillé aux populations de «prendre plusieurs douches par jour et de boire suffisamment, d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine et d'éviter les activités extérieures (sports, jardinage, bricolage...)». Cependant, dans

le cas où une personne est atteinte de maux de tête, d'une envie de vomir, d'une soif intense, d'une peau anormalement chaude, rouge et sèche, ou d'une confusion mentale, le ministère de la Santé recommande de «contacter rapidement le SAMU ou bien la Protection civile». En attendant l'arrivée des secours, il est conseillé de «transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la faire boire, l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir avec un linge humide», ajoute la même source.

TABAGISME

La consommation du tabac a triplé en Algérie ces 3 dernières décennies

La consommation de tabac a triplé en Algérie durant ces trois dernières décennies avec l'enregistrement, actuellement, d'une prévalence de 43,8% chez les hommes contre 7,7% en 1978 et 25% en 1998, a indiqué mercredi le professeur Ahmed Zatout, chef de service de médecine du travail au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Dans une communication intitulée «Le tabac et ses conséquences», ce praticien, citant une estimation de l'Institut national de la santé publique (INSP), a indiqué, que la prévalence actuelle du tabagisme chez la population féminine est de 6,5%, expliquant ce phénomène, «très insignifiant par le passé dans le pays», par «une évolution multidimensionnelle de la société, mais qui n'a pas été accompagnée par un travail de sensibilisation sur les conséquences du tabagisme sur la santé».

Soulignant les dangers encourus par les fumeurs, tant actifs que passifs (inhalation involontaire de la fumée), le P^r Zatout a fait savoir que 90% des cancers du poumon sont liés au tabagisme en Algérie, où plus de 15.000 morts liées au tabac sont recensées chaque année, depuis 2010, soit 45 décès dus au tabac chaque jour.

«Le besoin d'affirmation de la personnalité, notamment chez les adolescents, la curiosité, la recherche du plaisir instantané, la lutte contre le stress et l'anxiété, les effets du mimétisme, les fré-

APS

SIEMENS RENFORCE SA PRÉSENCE EN ALGÉRIE

Vers un nouveau partenariat dans le secteur de la santé

● Une collaboration entre le CHU DE Bab El-Oued et des hôpitaux belges

Amel B.

Fort d'une présence de plus de 50 ans en Algérie, le géant allemand Siemens, propose des solutions technologiques et les services associés dans de multiples domaines tels que l'énergie, l'industrie, l'infrastructure et la santé. Ainsi, qu'il s'agisse de gestion énergétique des réseaux ou des bâtiments, de productivité des industries, de gestion durable du trafic ou de la qualité et de confort en matière de diagnostic médical, l'innovation fait partie intégrante des solutions de Siemens, qui contribuent à améliorer la compétitivité des entreprises et des institutions et renforcent les compétences locales et le transfert de savoir-faire. Autant de solutions de pointe mises en avant, lors d'une conférence de presse organisée, à l'hôtel Hilton, animée, conjointement par Farouk Benabdoun, CEO de Siemens Algérie et André Bouffoux, CEO de Siemens Belgique. Les conférenciers ont annoncé la réintégration des activités du secteur de la santé, dans la structure de Siemens Algérie, interrompue en 2008. «Ainsi, avec l'aide de la maison-mère et le support des spécialistes belges, la nouvelle équipe est maintenant active et en plein développement», a-t-on affirmé. «Nous venons de reprendre l'activité médicale en Algérie et nous allons nous concentrer sur ce créneau pour mieux servir les malades». A cette occasion, les orateurs ont fait part du lancement d'un partenariat scientifique entre le CHU de Bab El-Oued et les hôpitaux. Leader mondial en imagerie médicale et en diagnostic de laboratoire, Siemens développe des solutions qui améliorent le confort du patient et des utilisateurs. «En optimisant les processus



cliniques et en couvrant une grande variété de pathologies, l'entreprise contribue à la qualité du diagnostic et des soins, tout en réduisant les coûts», a expliqué M. Benabdoun. Ainsi, grâce à des systèmes d'imagerie innovants, il est possible aujourd'hui de remplacer des interventions chirurgicales par des actes moins invasifs et de contrôler les résultats en temps réel.

Des milliers de systèmes d'imagerie médicale ont déjà été installés dans de nombreux centres de soins et hôpitaux de par le monde. A titre d'exemple, l'entreprise a d'ores et déjà procédé à l'installation d'un scanner de Simulation, dédié pour la radiothérapie, avec son partenaire Varian au Centre anticancéreux de Sétif, qui a été tout récemment inauguré. La concrétisation de ce projet permet d'offrir une solution complète pour les patients souffrant de cancer. Le groupe Siemens compte renforcer davantage sa présence en Algérie. Les conférenciers ont fait part, de l'étroite collaboration qui lie Siemens Algérie et Bel-

gique depuis de longues dates pour le développement de leurs activités. Depuis novembre 2013 et l'annonce de la nouvelle structure du groupe Siemens, cette collaboration s'est fortement accentuée. Dans ce cadre, Siemens Algérie a établi récemment un de ses trois centres mondiaux d'engineering pour la division Smart Grid en Algérie. Ce centre d'engineering sera un hub et un centre de compétences du développement des activités de cette division sur - en première phase - les pays francophones de la région. Afin de renforcer les compétences locales, des échanges sont organisés entre l'Algérie et la Belgique offrant l'opportunité à plusieurs jeunes ingénieurs algériens de bénéficier de formation intensive en Belgique. L'université n'est pas en reste, puisque Siemens participe activement à la formation de la jeune génération et de son insertion dans le monde du travail. A ce propos, l'entreprise a mis en place un master en automation en partenariat avec le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB). L'élargissement de ce programme à d'autres universités est également prévu. Il faut savoir que Siemens propose, depuis l'inauguration de son centre de formation Strain en 2013, des formations destinées au monde professionnel.

Les formateurs dispensent des formations sur les automates programmables, les systèmes de supervision et les variateurs de vitesse. Par ailleurs, Siemens réalise, depuis plus de 25 ans des stations de pompage clé en main pour le transport de l'eau en Algérie. Cette société a contribué à un projet immense, au niveau de la localité d'Oued Athmania de transfert d'eau de barrage à

barrage en construisant deux stations de pompage géantes qui, dès 2017, transporteront près de 16 m³ d'eau par seconde vers différents points de la région.

Siemens propose également une large palette de produits, services et solutions innovants et respectueux de l'environnement, dédiés au secteur de l'énergie.

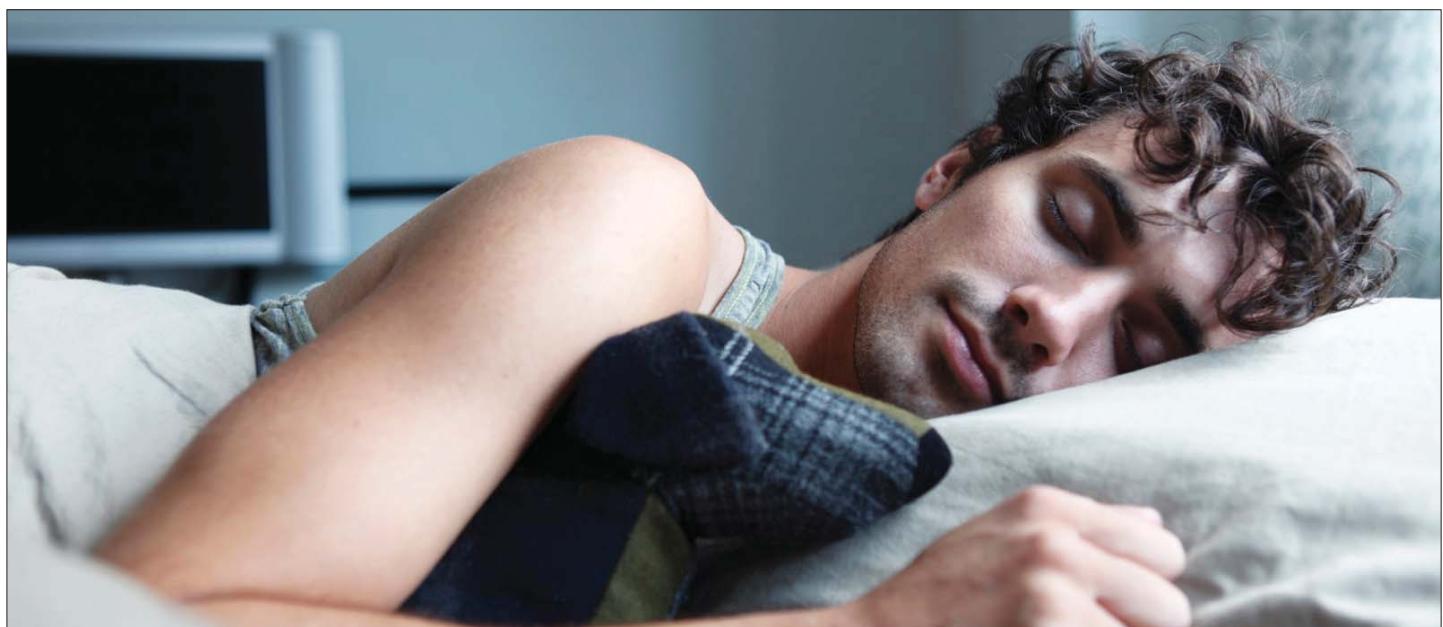
Cette société couvre ainsi l'ensemble des besoins en matière de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique et offre également des produits et solutions pour l'extraction, le stockage, le transport et la transformation du pétrole et du gaz ainsi que les technologies destinées aux réseaux électriques intelligents (Smart Grid). Pour rappel, l'entreprise a réalisé la centrale thermique de Ras Djinet, mise en service en 1986 avec une capacité installée de 704 mégawatts, ainsi que la centrale thermique de Berrouaghia mise en service en 2007, avec une capacité installée de près de 500 mégawatts. Dans ce domaine, de nombreux projets sont également prévus.

D'un autre côté, l'entreprise qui s'est également spécialisée dans les services industriels ainsi que dans la conception et la construction de tableaux de commande s'emploie à développer des solutions globales et évolutives destinées aux secteurs de la pharmacie, des mines, du papier, de l'agroalimentaire et du pétrole.

Il est bon de rappeler, en outre, que cette entreprise considérée comme le n°1 mondial des métros 100 % automatiques et des automatismes de conduite, a réalisé la première ligne du métro d'Alger, dont elle a fourni les systèmes de contrôle du trafic et de la sécurité, les télécommunications, l'alimentation en énergie, la billettique, les équipements de voies et ceux du poste central de régulation.

Le sommeil est bénéfique pour les cellules du cerveau

Les scientifiques ont trouvé une nouvelle bonne raison de dormir : le sommeil permet de réparer certaines cellules du cerveau indispensables à notre système nerveux.



Une nouvelle étude publiée dans le magazine *Neuroscience* pointe une nouvelle fois du doigt l'intérêt d'avoir de bonnes nuits de sommeil.

Pour le Dr Chiara Cirelli et ses collègues de l'université du Wisconsin, le sommeil permet de réparer certaines cellules du cerveau. Et pas n'importe lesquelles : les cellules qui produisent la myéline, la substance qui sert à isoler et à protéger notre système nerveux. Pour

parvenir à cette conclusion, le Dr Cirelli et son équipe ont étudié le cerveau de souris pendant leur sommeil et ils se sont aperçus que les rongeurs produisaient deux fois plus de myéline lorsqu'ils étaient endormis et plongés dans une phase de sommeil profond, associée aux rêves.

A l'inverse, les gènes impliqués dans la dégénérescence des cellules étaient tous activés lorsque les chercheurs em-

pêchaient les souris de dormir. En d'autres termes, les cellules du cerveau et notre système nerveux ne fonctionnent pas normalement lorsque nous sommes en manque de sommeil. Une conclusion qui rejoint celle d'une étude californienne récente qui montre que les insomniques ont un cerveau moins performant que les autres.

Cette découverte est particulièrement importante car elle ouvre de nou-

velles perspectives pour le traitement de la sclérose en plaques, une maladie neurologique auto-immune du système nerveux central.

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés. En France, une personne sur trois déclare souffrir d'un trouble du sommeil et 15 % disent rencontrer régulièrement des problèmes d'insomnie.

La transmission interhumaine possible

L'Organisation mondiale de la santé dévoile que ce virus est différent de tous ceux déjà isolés chez l'homme mais qu'il ressemble étrangement au virus SARS (syndrome respiratoire aigu sévère). L'OMS se penche et enquête aujourd'hui sur un foyer actuellement bien développé en Arabie saoudite. L'organisation doit répondre aux questions primordiales de la transmission, le mode d'infection, les facteurs de risques et de développement d'une maladie dangereuse.

Comment éviter la contagion ?

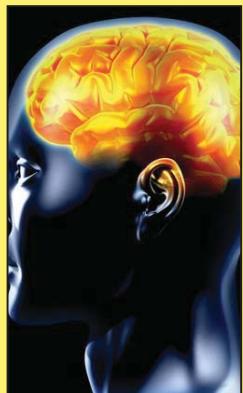
L'OMS demande à tous les États membres de surveiller particulièrement les infections respiratoires aigües sévères (SARS), à s'interroger sur tous les cas inhabituels et informer l'OMS.

Les professionnels de santé doivent faire preuve de vigilance chez les voyageurs revenant de zones touchées par le virus qui développent une infection respiratoire sévère. Mais à ce niveau de développement de la maladie, l'OMS ne prend pas de mesures particulières aux frontières ou de restrictions sur les voyages. Gregory Hartl, porte-parole de l'OMS, reconnaît de « nombreuses lacunes » dans la connaissance du virus, des lacunes qui « vont inévitablement nécessiter du temps » pour pouvoir être comblées». En effet, « le réservoir du virus reste inconnu, tout comme le nombre de cas qui, développant une forme plus bénigne de l'infection, ne sont pas identifiés à ce jour, et le mode de contamination reste mal connu, même si la transmission interhumaine semble admise. »



INSOLITE

Des chercheurs arrivent à rendre un cerveau totalement transparent



Cela permettrait de voir comment il fonctionne. Cette technique pourrait-elle un jour remplacer l'IRM ?

Une révolution dans l'imagerie médicale est en marche. Grâce à un procédé chimique baptisé Clarity, des chercheurs de l'université de Stanford ont réussi à rendre un cerveau transparent. Cette technique permet d'étudier la structure moléculaire et les neurones de cette "boîte noire" sans avoir recours à la dissection.

Réalisée sur le cerveau d'une souris morte, l'étude a également fonctionné sur un cerveau humain préservé depuis plus de six ans. Elle pourrait être appliquée à d'autres organes, selon la revue britannique *Nature*.

Mise au point par le psychiatre et spécialiste en bioingénierie Karl Deisseroth, cette nouvelle technique d'imagerie médicale se base sur le remplacement des lipides, cause principale de l'opacité du cerveau, par de l'hydrogène.

Le secret : laisser tremper le cerveau dans ce gel composé d'eau, le chauffer à 37° pendant trois heures, en extraire les graisses par courant électrique et le tour est joué. Le cerveau, complètement transparent, est maintenu par le gel qui a durci afin de préserver la structure générale des molécules.

"Nous pensons que si nous arrivions à retirer les lipides de manière non destructrice, nous pourrions faire pénétrer de la lumière et des macromolécules profondément dans les tissus, ce qui permettrait non seulement de faire de l'imagerie 3D mais aussi une analyse moléculaire 3D d'un cerveau intact", explique Karl Deisseroth, cité par l'AFP.

CERVEAU

On est au top de nos performances à 24 ans

24 ans est l'âge moyen auquel on est au top de nos performances cognitives. Mais, heureusement, au fil de l'âge on apprend à compenser la baisse de motricité du cerveau.

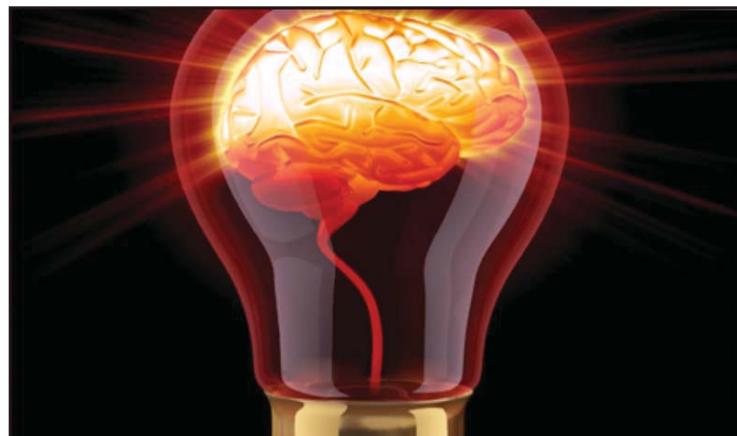
Selon une étude canadienne réalisée par les chercheurs de l'université Simon Fraser, en Colombie britannique, 24 ans est l'âge où l'on est au top de nos performances cognitives. Au-delà notre cerveau commence à souffrir d'une baisse de motricité mais, comme la nature a bien fait les choses, nous apprenons rapidement à compenser ce ralentissement afin que notre cerveau puisse continuer à être performant.

Après 24 ans, on est moins rapide mais plus malin.

Pour arriver à ces conclusions, les chercheurs canadiens ont organisé une expérience afin d'identifier l'âge auquel nous commençons à ressentir un ralentissement de nos capacités motrices et cognitives et comment nous cherchons à compenser.

Ils ont utilisé les dossiers de performance de 3305 participants à un jeu vidéo en ligne (*Star Craft 2*). Ces dossiers sont en effet le reflet de réactions cognitives en temps réel, face à de multiples difficultés imposées par le jeu.

A l'aide d'un modèle statistique complexe, les chercheurs ont conclu qu'après 24 ans environ, la vitesse du cerveau com-



mence à ralentir, suggérant une diminution progressive de la performance. Mais ils se sont aperçus également que les joueurs plus âgés, donc plus lents, apprenaient à compenser ce manque de vitesse en utilisant mieux l'interface du jeu pour exécuter les décisions.

"Nos capacités cognitives et motrices déclinent donc bien au fil de l'âge adulte mais notre performance reste le résultat

entre ce changement et l'adaptation" expliquent les chercheurs.

Il y a quelques mois, une autre étude avait mis en évidence les bénéfices des jeux vidéo sur le cerveau, en montrant que cette adaptation constante à des demandes boostait certaines zones du cerveau responsables de la navigation dans l'espace, à la planification stratégique et à la formation de la mémoire.

Les animaux véhiculerait 320 000 nouveaux virus

Les chercheurs se sont rendu compte qu'il existe encore des centaines de milliers de virus à découvrir dont certains pourraient un jour infecter les humains.

Dénicher ces nouvelles souches chez les animaux permettrait de travailler sur le moyen de prévenir de futures pandémies.

Actuellement, presque 70 % des virus qui se transmettent aux humains comme le VIH, le virus Ebola ou dernièrement le Coronavirus MERS (Middle East respiratory syndrome, syndrome respiratoire du Moyen-Orient, ndlr) trouvent leur origine dans le milieu animal. Pour le coronavirus, par exemple, les chercheurs ont orienté leurs investigations vers les dromadaires, possible vecteur de transmission, puis sur les chauves-souris d'Arabie saoudite.

Comprendre l'origine de chaque virus et quels animaux les véhiculent s'apparente à une mission impossible. Pourtant, des chercheurs américains et bangladais ont tenté l'expérience



en analysant des renards volants, un type de chauves-souris. Cet animal est connu pour transporter le virus Nipah, responsable d'encéphalites (inflammations du cerveau) ou d'atteintes respiratoires, selon l'OMS. A partir des quelques 1897 échantillons collectés auprès des renards volants, les scientifiques ont mis au jour

60 différents types de virus, inconnus pour la plupart. L'équipe a ensuite extrapolé ce chiffre à l'ensemble des espèces animales vivantes pour arriver à une estimation de 320 000 virus. Ces virus encore jamais détectés pourraient un jour faire leur apparition et se déclarer chez l'homme.

Recenser les nouveaux virus, un défi de plusieurs milliards d'euros

Dans la revue *mBio*, le professeur Ian Lipkin, directeur du Center for Infection and Immunity à l'Université de Colombie, aux Etats-Unis, insiste sur l'importance d'établir un recensement de ces nouveaux virus, afin de se protéger contre d'éventuelles maladies. Une tâche qui pourrait prendre dix ans et coûterait la bagatelle de six milliards de dollars (près de 4,6 milliards d'euros) !

Mais le jeu en vaut la chandelle, assure le chercheur qui met en garde : "Nous avons aujourd'hui des zones géographiques avec un grand potentiel d'agents infectieux qui pourraient constituer une menace pour la santé humaine".

Un projet d'observatoire baptisé Predict a déjà commencé à répertorier des virus. Il a découvert 240 nouvelles souches dans des endroits où les hommes et les animaux sont en contact étroit.

Un criminel nommé Achiary

PAR AMAR BELKHODJA (*)

« Dans l'enfer de Guelma, l'épouvrante s'amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencèrent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste ». (Abdelkader Safrir - Egalité du 29 septembre 1947).



La question du bilan, de la durée et de l'ampleur d'un massacre

Comme nous l'avons soulevé plus haut, cinquante années après l'indépendance de l'Algérie, beaucoup d'entre nous continuent de croire et d'admettre que les 45.000 (chiffre donné pour la première fois par Abdelkader Safrir en 1947) furent massacrés en une seule journée : celle du 8 mai 1945. La répétition de cette date s'est carrément érigée en véritable abcès de fixation à cause des commémorations officielles et expédiatives qui se limitaient assez souvent aux généralités, sans prendre la peine d'évoquer le drame dans toutes ses dimensions et ses moindres détails. Il fallait mettre en relief l'ampleur des massacres et expliquer par voie de conséquence que cela dépasserait l'entendement que des milliers d'Algériens auraient été décimés en une seule journée. Il a fallu attendre la création de la Fondation du 8 Mai 1945 en 1990 pour que les pendules soient enfin remises à l'heure. Il fallait tout simplement manipuler le remontoir, tellement l'oubli est un anti-vigile qui nous guette à tous les instants.

Des chiffres en contradiction, les uns avec les autres, révèlent donc ces divergences sur le bilan exact de l'hécatombe de mai et juin 1945. Les auteurs de différents horizons et courants, partent du principe que la colonisation a toujours tendance à minimiser pour réduire l'ampleur du crime et que les Algériens, c'est-à-dire les victimes, sont enclins pour leur part à « gonfler » les chiffres pour culpabiliser davantage les auteurs du massacre et insister sur le martyrologie des Algériens qui ne sont pas à leur premier drame.

Charles-André Julian, le seul ou l'un des rares à avoir (à l'époque) la chance et l'occasion d'explorer des cartons entiers d'archives, livre ses conclusions : « Si le chiffre des victimes européennes (102 morts) est connu (...) celui des victimes algériennes fixé par l'armée à environ à un millier, est ridiculement bas mais l'opinion contraire qui passe de 15.000 à 100.000 n'est pas moins aberrante (...) C'est après l'examen de documents de toutes origines que j'ai abouti à l'hypothèse, suffisamment terrible, de 6.000 à 8.000 morts (...) Du reste, ce qui compte, en l'occurrence, c'est moins le chiffre exact des victimes, que le caractère sauvage de la répression». (Charles-André Julian

- *L'Afrique du Nord en marche* - p.379). En 1947, antérieurement au reportage de Abdelkader Safrir, l'organe de l'UDMA est toujours proie d'interrogations sur le bilan : « On ne saura sans doute jamais le nombre exact de victimes qui périrent à la suite des événements de mai 1945. Combien d'innocents périrent ainsi ? Tout le temps qu'une commission d'enquête n'aura pas été déléguée sur place, il est probable qu'on ne pourra que se contenter d'approximations et renoncer à donner un chiffre exact à quelques milliers de morts près ! ». (*Egalité* n° 83 du 27 juin 1947).

Et à propos de commission d'enquête, on sait que la comme dite « Tubert » (1) fut rappelée le 26 mai 1945 par le général de Gaulle et ses travaux suspendus. « On a dit que le général de Gaulle en personne a ordonné l'interruption de cette enquête sous la pression des milieux gaullistes auxquels appartenait André Achiary ». (Cité par R.Véillard - p.524). Le président de cette commission révélera quant à lui : « Nous étions partis, mes deux collègues et moi, tels trois pèlerins qu'animaient des spiritualités différentes - un rationaliste, un catholique, un musulman - tous de bonne volonté et d'une réputation telle que des hommes qu'opposaient leurs intérêts et leurs sentiments - musulmans et européens - nous dirent spontanément leur volonté de s'incliner devant nos conclusions. Un ordre non motivé, nous fit faire demi-tour sur le chemin de la vérité ». (*Journal officiel* n° 56 - 1945 - p.1358 - cité par Marcel Reggiani - *Les massacres de Guelma* - p.132 - La Découverte - 2006).

L'impression que nous fournit la décision du « libérateur » de la France, c'est la crainte que cette même France et son « libérateur » se retrouvent face à des révélations des plus honteuses et des plus scandaleuses. Au lendemain de sa visite à Guelma, le ministre de l'Intérieur, Adrien Adrien, confiera à l'un de ses proches : « Nous nous sommes couverts de honte en Algérie ».

Le dossier du 8 Mai 1945 fut donc enterré, comme on a enterré des milliers de morts dans les fosses communes en exécution d'un télégramme envoyé par Charles de Gaulle lui-même et qui intimait l'ordre de ramener l'ordre par n'importe quel moyen.

moyen. « C'est pourquoi, lors des événements de mai 1945, il (de Gaulle) envoie au gouverneur Chataigneau, le 11 mai, le télégramme suivant : « Veuillez affirmer publiquement la volonté de la France victorieuse de ne laisser porter aucune atteinte à la souveraineté française sur l'Algérie ». (Charles-Roger Ageron - *L'Algérie algérienne - de Napoléon III à de Gaulle - Sindbad* - Paris -1980). Le sous-préfet de Guelma, André Achiary, s'en donne à cœur joie pour «rétablir l'ordre par n'importe quel moyen». «Malgré le désaccord d'Adrien Tixier, de Gaulle décida le retour de Tubert à Alger, donnant indirectement raison aux factieux de Guelma». (Jean-Pierre Peyroulou - p.180).

Bien avant le début des troubles de mai 1945, le général de Gaulle avait déjà annoncé la couleur qui «avant de quitter Alger pour Paris en août 1944, avait donné l'ordre au général Henry Martin de réprimer tout mouvement de type nationaliste dans cette Afrique du Nord qui fut pendant la guerre l'un des principaux atouts de la France libre». (Préface de Jean-Pierre Peyroulou - p.9 - *Les massacres de Guelma* - de Marcel Reggiani).

Le général de Gaulle s'est habitué à être expéditif pour régler des affaires de haute gravité par de simples télégrammes. C'est un télégramme qui ordonna aux autorités de la colonie de rétablir l'ordre par n'importe quel moyen. C'est également un télégramme qui mit un terme, sans appel, à la mission de la commission Tubert, empêchée ainsi d'apporter la lumière sur l'un des plus grands crimes contre l'humanité dont certains historiens de l'idéologie coloniale tentent de réduire l'ampleur, la sauvagerie et la haine avec laquelle furent commis les meurtres collectifs contre une population déarmée et à laquelle on avait refusé l'amitié.

Le crime de l'armée française est évoqué régulièrement par la presse nationaliste. Dans un paragraphe la durée et le bilan du massacre sont dressé : « C'est ainsi qu'en deux ou trois semaines, il était possible de déplorer 102 victimes européennes (chiffre officiel) et près de 30.000 victimes musulmanes (chiffres officieux) ». (*La République algérienne* n° 140 du 27 août 1948).

Neanmoins, la commission Tubert eut

quand même le temps de consigner quelques actes d'accusation qui désignent le sous-préfet André Achiary (sans le nommer expressément) comme étant l'auteur des assassinats les plus odieux, sans que des troubles aient été signalés dans la ville de Guelma. Citons : « La commission a reçu l'ordre de revenir à Alger alors qu'elle s'apprétait à partir à Guelma. Elle ne sait donc pas comment la répression s'est exercée dans cette ville. Elle peut seulement faire par d'une émotion généralisée dans les milieux musulmans qui prétendent que les Européens de Guelma ont exercé des répressions sanglantes et des vengeances personnelles, en arrêtant et exécutant, sans discernement, alors que les combats avaient cessé, 500 ou 700 jeunes indigènes ». (*La République algérienne* n° 140 du 27 août 1948).

Depuis 1945 jusqu'en 1954, leaders du mouvement nationaliste et leurs représentants dans les institutions élues (Assemblée algérienne, Parlement) n'ont jamais cessé de dénoncer les massacres de Mai 1945, de relancer une commission d'enquête afin de punir les auteurs de crimes contre les populations algériennes déarmées. Sourde comme un pot, l'administration française n'a jamais jugé utile de faire aboutir les revendications des nationalistes algériens.

Plus tard en 1954, dans un violent et émouvant réquisitoire, la presse nationaliste évoque à nouveau le bilan : « Quarante mille Algériens - en saurons-nous jamais le nombre exact ? - devait être assassinés dans cette tragédie sans nom. L'Arabe était abattu froidement sans autre crime que celui d'être un Arabe, par des hommes qui n'ont pas été inquiétés jusqu'ici, quand ils n'ont pas été décorés ou promus à l'avancement. Le «bicot» a servi de cible amusante à de jeunes dégénérés qui, jusque là, n'avaient jamais tenu de fusil entre les mains ». (*La République algérienne* n° 28 du 7 mai 1954).

(1) Cette commission était composée du général Tubert, de l'avocat général près la Cour d'appel d'Alger Labatut, de Taleb Chouaib, cadi de Tlemcen. Elle était assistée de Hadj Hamou, interprète judiciaire en chef de la Cour d'appel d'Alger.

A suivre...

SOMMET DU G7

Le Sommet salue les efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise malienne

Les dirigeants du G7 ont salué, mercredi à Bruxelles, la contribution de l'Algérie pour assurer un règlement durable de la crise au Mali et se sont félicités de la signature récente de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement malien et les trois principaux groupes armés du nord du Mali.



Le président Barack Obama et les dirigeants des six autres pays les plus industrialisés de la planète (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et le Japon) tiennent leur sommet de deux jours depuis mercredi à Bruxelles pour se pencher sur des dossiers politiques et économiques internationaux.

"Nous soutenons pleinement les efforts de la Mission multidimensionnelle de l'ONU au Mali pour stabiliser ce pays et pour œuvrer, avec l'engagement des pays voisins dont l'Algérie, la Mauritanie et la Cédéao, à un règlement durable qui soit respectueux de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du Mali", a indiqué le Sommet du G7 dans son communiqué publié mercredi soir par la Maison-Blanche.

Par ailleurs, les dirigeants du G7 se sont félicités du cessez-le-feu signé en mai dernier par le gouvernement malien et les trois principaux groupes armés du nord du Mali grâce aux efforts de l'Union africaine et de l'ONU. Ils ont également réaffirmé leur ferme engagement "à une solution politique et à un processus de dialogue inclusif qui doit commencer sans délai tel que prescrit par l'accord de Ouagadougou et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU".

Outre les dirigeants des 7 plus grandes puissances mondiales, le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), Bert Koenders, avait également déclaré récemment que l'Algérie avait un rôle «très important» à jouer pour aider à l'instauration de la paix et la reconstruction du Mali. A ce propos, le minis-

tre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a effectué, en mai dernier, une tournée dans trois pays du Sahel (Mali, Mauritanie et Burkina Faso) et a représenté l'Algérie au Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali ainsi qu'à la réunion de haut niveau des ministres des Affaires étrangères des pays du Sahel à Bamako, avait affirmé la disponibilité de l'Algérie à accueillir les mouvements maliens en juin en cours pour le parachèvement de la plateforme des négociations visant à trouver une issue à la crise au Mali.

Il avait aussi réitéré la position de l'Algérie qui œuvre pour un dialogue inter-malien inclusif lequel est le seul à même de jeter les bases d'une réconciliation véritable entre tous les Maliens, d'une paix et d'une sécurité durable au Nord du Mali et dans l'ensemble de ce pays.

C'est dans ce sens que lors de leur dernière réunion, les ministres des Affaires étrangères des pays du Sahel ont non seulement réaffirmé leur soutien aux efforts de l'Algérie visant à réunir les conditions de succès pour la tenue des pourparlers inter-maliens mais ont aussi exhorté les mouvements armés concernés à prendre part aux discussions exploratoires engagées en janvier dernier à Alger afin d'apporter leur contribution au retour définitif de la paix dans le Nord du Mali.

Le G7 et la question libyenne

Outre le Mali, la grave détérioration de la situation sécuritaire en Libye a été parmi les autres dossiers internationaux inscrits à l'ordre du jour du Sommet du G7. Sur ce point, les dirigeants

du G7 ont exprimé leur "profonde préoccupation" face à la récente flambée de la violence dans ce pays et ont exhorté tous les Libyens à s'engager dans un processus politique "par des moyens pacifiques et inclusifs dans le cadre du respect de l'Etat de droit", note le communiqué.

Appelant à un engagement continu de la communauté internationale à soutenir la transition et les efforts visant à promouvoir le dialogue politique libyen en coordination avec l'ONU, le G7 a souligné l'importance des élections législatives prévues pour le 25 juin en cours pour la relance du processus politique.

Le G7 insiste sur une lutte efficace contre le terrorisme

S'exprimant sur le terrorisme, les dirigeants du G7 ont réitéré leur condamnation de ce fléau et ont réaffirmé leur engagement "à coopérer dans le cadre de tous les forums appropriés pour prévenir et faire face au terrorisme d'une manière efficace et globale".

Dans ce sillage, ils ont condamné l'enlèvement des jeunes lycéennes nigériennes par le groupe terroriste Boko Haram en avril dernier, ajoutant qu'ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour aider le gouvernement nigérian à les retrouver et à traduire en justice les auteurs de ce kidnapping massif.

Les autres questions internationales évoquées par le Sommet du G7 dans son communiqué ont porté notamment sur les conflits en République centrafricaine et en Syrie, le processus de paix israélo-palestinien, l'Iran ainsi que l'Ukraine.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président kényan affirme le souci de son pays d'en finir définitivement avec le colonialisme en Afrique

Le président kényan, Uhuru Kenyatta a affirmé mercredi que la lutte de son pays contre toutes les formes de répression, de colonialisme et de discrimination raciale constituait le principal motif pour soutenir le peuple sahraoui et sa cause juste, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le président kényan a indiqué, à l'occasion de l'anniversaire de l'autodétermination ayant mené à l'indépendance du Kenya et sa libération du colonialisme britannique en 1963, que la position de son pays «est cohérente avec les exigences de la

légalité internationale, les décisions et les politiques de l'Union Africaine (UA), étant donné qu'il s'agit d'une question de décolonisation. Le chef de l'Etat kényan a dit qu'il œuvrera sans relâche afin d'en finir définitivement avec le colonialisme dans le continent africain et soutenir la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination et les démarches de l'UA visant le développement, la complémentarité, le respect des droits de l'homme et la consécration de la suprématie de la loi et de la démocratie».

• Le président namibien réitère le soutien de son pays à la cause sahraouie

Le président namibien, Hifikepunye Pohamba, a réitéré lors d'une rencontre avec la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies, la position de son pays en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

M. Hifikepunye Pohamba a indiqué que le peuple namibien, sous la direction du parti SWAPO, «continuera de militier aux côtés du peuple sahraoui frère pour la libération de la dernière colonie en Afrique, à savoir le Sahara occidental». Il a précisé, à ce propos, que «les souffrances du peuple sah-

raoui dans les camps de réfugiés et les territoires occupés sont présentes dans l'esprit de chaque militant du parti SWAPO», soulignant qu'il «ne ménagera aucun effort pour les aléger et mettre fin pour permettre au peuple sahraoui de vivre en paix à l'instar de tous les peuples de la planète».

L'ONU

Le terrorisme en Libye menace la stabilité et l'édification d'un Etat moderne

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a exprimé mercredi sa préoccupation concernant la situation dans l'est de la Libye, et particulièrement dans la ville de Benghazi, et a prévenu que le terrorisme menaçait non seulement le projet d'édification d'un Etat libyen civil moderne mais aussi la stabilité au niveau régional et au-delà.

«La Manul appelle à mettre fin aux effusions de sang et exhorte les parties prenantes à permettre aux efforts politiques de se poursuivre», a indiqué la mission onusienne dans un communiqué de presse.

La multiplication des actes terroristes dans l'est de la Libye au cours des dernières années, ainsi que le grand nombre de victimes civiles et militaires, constituent un grand défi pour les autorités établies, et montre la nécessité de conclure un accord sur les moyens concrets et les mécanismes à mettre en place pour lutter contre le terrorisme.

Dans ce sens, la Manul a appelé les autorités libyennes «à prendre l'initiative et à utiliser les capacités nécessaires pour réagir à ce phénomène du terrorisme qui menace le projet d'édification d'un Etat civil moderne, la stabilité et les relations internationales de la Libye, au niveau régional et au-delà», a souligné la mission.

Par ailleurs, la mission de l'ONU en Libye a condamné l'enlèvement d'un membre du Congrès national, Abou Bakr Medwar, qui est connu pour ses appels au dialogue politique pacifique, et elle a appelé à sa libération immédiate.

La Manul a souligné que de tels incidents menaçaient la stabilité de la Libye ainsi que la sécurité des citoyens, ajoutant que de tels enlèvements constituaient des attaques contre la liberté d'opinion, d'expression et d'action politique démocratique.

A rappeler que le président du Conseil de sécurité de l'ONU avait indiqué mardi que le Conseil se pencherait, dans les prochains jours, sur la situation en Libye qui enregistre une grave détérioration et où, selon lui, quelque 1.000 combattants libyens sont revenus de Syrie: «Une situation complexe et préoccupante», avait-il relevé.

MALI

Le président Keïta rencontre l'opposition dans un souci «d'apaisement»

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a reçu les leaders des partis politiques, dont ceux de l'opposition, dans un souci «d'apaisement» alors que le Mali reste confronté à l'instabilité, a annoncé hier le chef de l'opposition Soumaïla Cissé.

Le président Keïta a expliqué à ses interlocuteurs qu'il cherchait «l'apaisement dans cette période plutôt difficile pour le Mali», a déclaré M. Cissé, cité par l'AFP.

Selon Soumaïla Cissé, qui avait reconnu sa défaite au second tour de la présidentielle de l'été 2013 face à Ibrahim Boubacar Keïta, l'opposition a expliqué au chef de l'Etat qu'elle était prête «à contribuer à la recherche de la paix au Mali».

«Nous aimons tous notre pays. Nous ne sommes pas une opposition qui marche avec des machettes comme dans d'autres pays. Nous ne sommes pas des destructeurs comme l'affirme une partie de l'entourage du Président», a-t-il ajouté.

Mamadou Sangaré, de la majorité présidentielle, a confirmé que l'heure était effectivement «à l'apaisement». «Le président Keïta a rappelé que l'objectif est de reconstruire le pays dans l'unité et la fraternité», dit M. Sangaré.

PALESTINE

Nouvelles colonies: les Palestiniens appellent Washington à prendre des «mesures sérieuses» contre Israël

Les Palestiniens ont appelé hier les Etats-Unis à «prendre des mesures sérieuses» contre Israël qui a annoncé la veille la construction de 1.500 nouveaux logements dans les colonies. «Avec cette décision, Netanyahu veut pousser les Palestiniens à la confrontation ou à l'internationalisation du conflit», a déclaré Nimir Hammad, conseiller du président Mahmoud Abbas en exhortant l'administration américaine à prendre des mesures sérieuses contre ce que le gouvernement israélien est en train de faire.

Les autorités d'occupation israéliennes ont publié dans la nuit de mercredi à jeudi un appel d'offre pour la construction de 1.100 nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie occupée et de 400 logements à ElQods-Est annexée et occupée, selon des médias. Cette annonce vient après la formation du nouveau gouvernement d'union palestinien. Le nouveau gouvernement palestinien de «consensus national», composé de personnalités indépendantes, a prêté serment lundi et a été favorablement accueilli par les Etats-Unis, l'ONU, l'Union européenne (UE) et la Russie. Israël avait menacé lundi de prendre des sanctions «supplémentaires» contre l'Autorité palestinienne, après la formation du nouveau gouvernement palestinien.

PRISONNIERS PALESTINIENS La France appelée à intervenir pour exiger d'Israël la fin du système de détention administrative

L'association France-Palestine Solidarité a appelé jeudi le gouvernement français à intervenir pour exiger la fin du système de détention administrative, imposé aux prisonniers politiques palestiniens en grève de la faim en Israël pour protester contre cette politique «en violation flagrante du droit international». «L'heure où le gouvernement d'unité nationale palestinienne est proclamé, l'heure où une campagne internationale se développe dans le monde pour la libération du parlementaire palestinien Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens, la France doit intervenir pour exiger la fin du système de détention administrative», écrit l'ONG dans un communiqué. «L'impunité d'Israël doit cesser. Dans l'intérêt du droit. Dans l'intérêt de la paix», affirme-t-elle. Depuis le 24 avril, une grève de la faim des prisonniers palestiniens en détention administrative s'est étendue dans les prisons israéliennes. Les 5000 prisonniers politiques palestiniens détenus dans les geôles israéliennes ont participé le 8 mai à une grève d'avertissement en soutien à leurs camarades.

Les détenus administratifs dénoncent la violation par l'administration pénitentiaire israélienne de l'accord qui avait permis de mettre fin à la longue grève de la faim de près de 2000 prisonniers, en mai 2012. En violation de cet accord, la détention administrative qui est à nouveau une «pratique ordinaire» concerne aujourd'hui 192 prisonniers, dont 9 députés palestiniens, pour des périodes de 6 mois indéfiniment renouvelables sans que leur soit communiqué de chef d'accusation. L'ONG affirme que cette pratique est «totalement arbitraire» et constitue «une violation grave du droit international en contrevenant au droit à la liberté et à la sécurité de la personne et au droit à un procès équitable, garantis notamment par les articles 9 et 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifié par Israël». D'autres ONG internationales de défense des droits de l'homme, dont le collectif unaniment dénoncé ce système au moment où des organisations palestiniennes et israéliennes, soutenues par l'autorité palestinienne, ont demandé à Catherine Ashton, la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, à faire pression sur Israël pour honorer l'accord du 11 mai 2012, l'exhortant à «intervenir en urgence» en faveur des détenus palestiniens. L'ensemble de ces ONG déplorent l'obstination d'Israël à maintenir ce système carcéral, «destiné à détruire toute résistance à l'occupation» et dénoncent la décision du gouvernement israélien annonçant, dans la nuit de mercredi à jeudi, un nouvel appel d'offres pour la construction de 1.100 nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie occupée et de 400 logements à El Qods-Est annexée et occupée.

Cette annonce vient en réaction à la formation du nouveau gouvernement palestinien, et met en péril le processus, soutenu par ces ONG. Le nouveau gouvernement palestinien de consensus national, composé de personnalités indépendantes a prêté serment lundi et a été favorablement accueilli par les Etats-Unis, l'ONU, l'Union européenne (UE) et la Russie.

SYRIE

Le président réélu Bachar al-Assad prétera serment le 17 juillet

Le président syrien Bachar al-Assad, vainqueur de l'élection présidentielle de mardi, prêtera serment le 17 juillet, a indiqué hier une source proche de la présidence.

Selon cette source citée par l'AFP, Bachar al-Assad devrait prêter serment le 17 juillet et prononcer à cette occasion devant le Parlement un discours-programme dans lequel il expliquera sa nouvelle politique. Le gouvernement syrien actuel devrait en outre démissionner pour laisser la place à un nouveau cabinet, a indiqué la même source.

Moins de 24 heures après la clôture du scrutin, les résultats ont été proclamés: le chef de l'Etat au pouvoir depuis 2000 a remporté avec 88,7% des suffrages. Dans un pays en proie depuis trois ans à un conflit armé entre les



forces gouvernementales et l'opposition syrienne, 11,6 millions de personnes ont participé au scrutin, sur les 15,8 millions appelées à voter, selon le président du Parlement. Selon les résultats définitifs, Hassan al-Nouri et

Maher al-Hajjar ont obtenu respectivement 4,3% et 3,2%. La présidentielle s'est déroulée dans les zones contrôlées par le gouvernement, soit 40% du territoire où vit 60% de la population.

● Bachar al-Assad promet après sa réélection un programme de «reconstruction et réconciliation»

Le président syrien Bachar al-Assad, vainqueur de l'élection présidentielle de mardi, prêtera serment le 17 juillet et prononcera un discours-programme dans lequel il expliquera sa nouvelle politique pour «la reconstruction et la réconciliation» du pays.

Dans un pays en proie depuis trois ans à un conflit armé entre les forces gouvernementales et l'opposition, 11,6 millions de personnes ont participé au scrutin, sur les 15,8 millions appelées à voter, selon le président du Parlement, Mohammad al-Lahham.

Selon les résultats définitifs du scrutin, le premier depuis plus d'un demi-siècle, le chef de l'Etat au pouvoir depuis 2000 a été réélu pour un mandat de sept ans avec 88,7% des voix. «J'annonce ainsi Bachar al-Assad président de la République arabe syrienne pour avoir obtenu la majorité absolue (...), a indiqué M. al-Lahham lors de l'annonce diffusée par les télévisions officielles. Les deux autres candidats à la présidence, Hassan al-Nouri et Maher al-Hajjar, ont obtenu respecti-

tivement 4,3% et 3,2%. La présidentielle, dont le taux de participation a atteint 73,42% contre 95,86% en 2007 lors du référendum qui avait reconduit M. Assad au pouvoir, s'est déroulée dans les zones contrôlées par le gouvernement, soit 40% du territoire où vit 60%

de la population.

M. al-Assad est réélu pour la reconstruction et la réconciliation

Une source de la présidence syrienne, citée par la presse, a affirmé que M. Assad devrait prêter serment le 17 juillet et prononcer à cette occasion devant le Parlement un discours-programme dans lequel il expliquera sa nouvelle politique.

Le gouvernement syrien actuel devrait en outre démissionner pour laisser la place à un nouveau cabinet, a indiqué la même source. Par ailleurs, le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Moualem, a affirmé que la solution politique à la crise en Syrie «commence aujourd'hui», en votant mardi à Damas pour le scrutin présidentiel «démocra-

tique» et de «transparent». «Aujourd'hui, la sécurité commence à être rétablie en Syrie, en vue de la reconstruction et la réconciliation. La solution politique à la crise syrienne commence aujourd'hui», a-t-il déclaré à la télévision officielle.

«Je salue le peuple syrien qui prouve que personne au monde ne peut lui imposer sa volonté», a-t-il poursuivi. De son côté, l'organe du principal parti au pouvoir, al-Baas, dont Bachar al-Assad est le chef, a assuré qu'«après ces élections historiques, les Syriens vont accomplir une mission militaire, politique, sociale ainsi que la reconstruction du pays en faisant fi des obus tirés quotidiennement par les terroristes et les déclarations viles de leurs parrains».

Les besoins humanitaires en constante augmentation selon l'ONU

La secrétaire générale adjointe de l'ONU aux Affaires humanitaires, Valerie Amos, a affirmé mercredi que le nombre de Syriens victime du conflit armé ayant besoin d'une assis-

tance humanitaire était en constante augmentation, ce qui nécessite la mise en place de nouvelles mesures pour accroître cette aide.

«Les agences des Nations unies et nos partenaires continuent, jour après jour, semaine après semaine, de tenter de trouver des moyens d'intensifier l'assistance à travers le pays dans un environnement très complexe», a déclaré Mme Amos. Par ailleurs, l'ONU avait appelé à réunir 6,5 milliards de dollars pour les victimes de la guerre en Syrie, mais seuls 2,3 milliards de dollars de promesses de dons avaient été faites lors d'une conférence à Koweït en janvier.

Et les responsables onusiens ont indiqué que leur plan pour 2014 était seulement financé à hauteur de 25%. «C'est un rappel brutal de la réalité sur le terrain: un conflit actif, des obstacles bureaucratiques, et des conditions imposées par les parties en conflit sur la distribution de l'aide, qui ont entraîné une baisse de l'aide distribuée aux gens les plus vulnérables», a soutenu Mme Amos.

YÉMEN

500 éléments d'Al-Qaïda tués depuis fin avril dans le Sud

L'armée yéménite a annoncé jeudi que son offensive contre le réseau terroriste d'Al-Qaïda lancée fin avril dans le sud du pays avait fait 500 morts dans les rangs des insurgés, et affirmé sa détermination à pourchasser les membres du réseau. «Cinq cents membres d'Al-Qaïda ont été tués depuis le début, fin avril, de l'offensive dans les provinces de Chabwa et d'Abyane, dix autres ont été blessés et 39 capturés», a déclaré dans une conférence de presse le porte-parole des forces armées, le colonel Saïd al-Faqih.

«Les pertes de l'armée s'élèvent à 40 morts et 100 blessés», a-t-il ajouté, dans le premier point de presse organisé par les forces armées sur l'opération lancée le 29 avril et destinée à déloger les éléments d'Al-Qaïda de leurs fiefs dans le Sud.

Le colonel Faqih a affirmé la détermination de l'armée à continuer ses opérations contre les membres d'Al-Qaïda et

de les «pourchasser dans leurs refuges». Selon des sources militaires, l'armée a réussi à détruire pendant son offensive des camps d'entraînement du réseau dans le Sud.

Le porte-parole des forces armées a appelé «tous les groupes armés au Yémen, dont les Houthis (rebelles implantés dans le nord du pays) à remettre immédiatement leurs armes aux autorités».

«L'armée ne restera pas les bras croisés devant les agressions perpétrées par ces groupes partout où ils se trouvent au Yémen», a-t-il assuré. Il a aussi appelé les pays voisins à «aider le Yémen dans sa guerre contre le terrorisme qui, a-t-il dit, n'a pas suffisamment de moyens pour venir à bout de cette organisation aux ramifications internationales qu'est Al-Qaïda».

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:00 Mystère à la colo
 05:09 Franklin
 05:19 Franklin
 05:30 Franklin
 05:45 TFou
 07:25 Météo
 07:30 Téléshopping
 08:19 Météo
 08:25 Petits secrets entre voisins
 08:55 Petits secrets entre voisins
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Une histoire, une urgence
 10:19 Une histoire, une urgence
 10:55 Petits plats en équilibre
 11:00 Les douze coups de midi
 11:48 Trafic info
 11:50 L'affiche du jour
 12:00 6 juin 1913 : journée spéciale
 16:00 Quatre mariages pour une lune de miel
 17:00 Bienvenue chez nous
 18:00 Money Drop
 18:55 Météo
 19:00 Journal
 19:35 My Million
 19:38 Trafic info
 19:39 Météo
 19:40 Là où je t'emmènerai
 19:45 Nos chers voisins
 19:55 Money Drop
 22:25 Tirage de l'Euro Millions
 22:30 Qui veut épouser mon fils ?

2

05:00 Les Z'amours
 05:25 Point route
 05:30 Journal
 05:35 Télematin
 05:57 Météo 2
 06:00 Journal
 06:09 Télematin (suite)
 07:00 Journal
 07:09 Télematin (suite)
 07:35 Les 70 ans du débarquement
 11:54 Roland Garros et moi
 11:55 Météo 2
 12:00 Journal
 12:50 Météo 2
 12:55 Les 70 ans du débarquement
 17:05 Tennis
 17:50 Point route
 17:55 N'oubliez pas les paroles
 18:25 N'oubliez pas les paroles
 18:55 Météo 2
 19:00 Journal
 19:40 Parents mode d'emploi
 19:44 Image du jour : Roland-Garros
 19:45 Alcaline l'instant
 19:46 Météo 2
 19:47 6 juin 44, à la lumière de l'aube
 21:19 Les survivants d'Omaha Beach

3

05:00 EuroNews
 05:45 Ludo
 05:46 Une minute au musée
 05:47 Une minute au musée
 05:50 Nos voisins les Marsupilamis
 06:16 Nos voisins les Marsupilamis
 06:45 Tom et Jerry Tales
 06:52 Tom et Jerry Tales
 06:59 Tom et Jerry Tales
 07:05 Tom et Jerry Tales
 07:16 Les lapins crétins : invasion
 07:22 Les lapins crétins : invasion
 07:30 Les lapins crétins : invasion
 07:37 La chouette & Cie
 07:50 Des histoires et des vies (ière par-

tie)
 08:50 Des histoires et des vies (2e partie)
 09:45 Consomag
 09:50 Midi en France
 10:55 Météo
 11:00 11/12 : Journal régional
 11:25 11/12 : Journal national
 11:55 Tennis
 17:09 Questions pour un champion
 18:00 18/19 : Journal régional
 18:17 18/19 : Edition locale
 18:30 18/19 : Journal national
 18:58 Météo
 19:00 Tout le sport
 19:05 Le journal de Roland-Garros
 19:14 Plus belle la vie
 19:40 Beau travail
 19:45 Paradis criminel
 21:25 Paradis criminel

CANAL+

05:50 Zapping
 05:55 Le Before du grand journal
 06:28 La météo
 06:30 Le petit journal
 07:00 Les Guignols de l'info
 07:07 La météo
 07:09 Zapsport
 07:14 Les Simpson
 07:40 The Bling Ring
 09:05 La grosse bête
 09:14 L'écumée des jours
 11:19 La nouvelle édition
 11:45 La nouvelle édition, 2e partie
 13:00 Broken City
 14:50 Les chroniques de la poisse 2 Cinéma (5 mn)
 14:55 L'effet papillon
 15:30 L'ombre de la loi
 17:00 Zapping
 17:05 Le Before du grand journal
 17:45 Le JT
 18:05 Le grand journal
 19:00 Le grand journal, la suite
 19:25 Le petit journal
 19:55 Pacific Rim
 22:00 Fast & Furious 6

M

05:00 M6 Music
 06:05 Météo
 06:09 La maison de Mickey
 06:45 Princesse Sofia
 07:09 Le petit Nicolas
 07:25 Le petit Nicolas
 07:30 Martine
 07:40 Météo
 07:45 M6 boutique
 08:55 Météo
 09:00 La petite maison dans la prairie
 09:50 Les reines du shopping
 10:45 Les reines du shopping
 11:40 Météo
 11:45 Le 11.45
 12:05 Scènes de ménages
 12:40 Météo
 12:45 Une fille dangereuse
 14:40 FBI : duo très spécial
 15:25 Les reines du shopping
 16:30 La meilleure boulangerie de France
 17:50 090 % mag
 18:40 Météo
 18:45 Le 18.45
 19:05 Scènes de ménages
 19:50 Bones
 20:40 Bones
 21:30 Bones
 22:19 Bones

La sélection

TF1

19h55

MONEY DROP

Synopsis : Laurence Boccolini accueille huit nouvelles personnalités sur son plateau : Roselyne Bachelot, Arnaud Tsamere, Flora Coquerel, Laurent Mariotte, Issa Doumbia, Jean-Baptiste Shelmerdine, Anne Roumanoff et Jean-Marc Généreux. Répartis en quatre duos, les candidats doivent répondre à des questions de culture générale dans l'espoir de récolter 500 000 euros. Les profits seront reversés à la Fondation Abbé-Pierre. A chaque question posée par l'animatrice, le binôme doit jouer la totalité de son argent. Il choisit de le répartir sur une ou plusieurs trappes qui correspondent aux propositions de réponse. Seul l'argent placé sur la bonne trappe est sauvé. Si les participants se trompent, la mise disparaît.

2

19h45

6 juin 44, à la lumière de l'aube

Retour sur l'épopée qui a changé le cours de la Seconde Guerre mondiale, de la préparation du débarquement en Normandie jusqu'à la libération de Paris. Dès janvier 1944, l'organisation du D-Day débute en Angleterre sous le nom d'opération Overlord. Un secret bien gardé par les Alliés pour surprendre l'ennemi allemand et le leurrir jusqu'à la date du débarquement. Le 6 juin 1944, 7 000 navires et 130 000 hommes traversent la Manche en direction des côtes normandes. Parmi les cinq plages du Jour J, Omaha Beach connaît notamment la vague d'assauts la plus meurtrière...

3

19h14

Paradis criminel

Laydène, en Aquitaine, est une petite ville sans histoire que l'entrepreneur Gary Lemercier veut transformer en un éden. Mais un matin, deux adolescents sont retrouvés inanimés sur le bord d'une petite route. L'un, Eric, est mort. Il a été renversé par une voiture. L'autre, Virginie, est dans le coma et a été violée. Toute la ville est sous le choc. L'arrivée de Tom Porteur, un enquêteur aux méthodes singulières, accroît encore un peu plus la tension.

CANAL+

19h55

PACIFIC RIM

Après avoir provoqué des millions de morts lors d'une guerre longue et pillé les ressources naturelles de l'humanité, les Kaijus, des monstres géants surgis des flots, règnent sur le monde. Pour les vaincre, des robots gigantesques, appelés les Jaegers, ont été élaborés. Ils sont manipulés par deux pilotes simultanément par télépathie. Mais les affrontements s'annoncent délicats. Les forces armées ne parviennent pas à faire reculer les Kaijus. L'humanité est en danger.

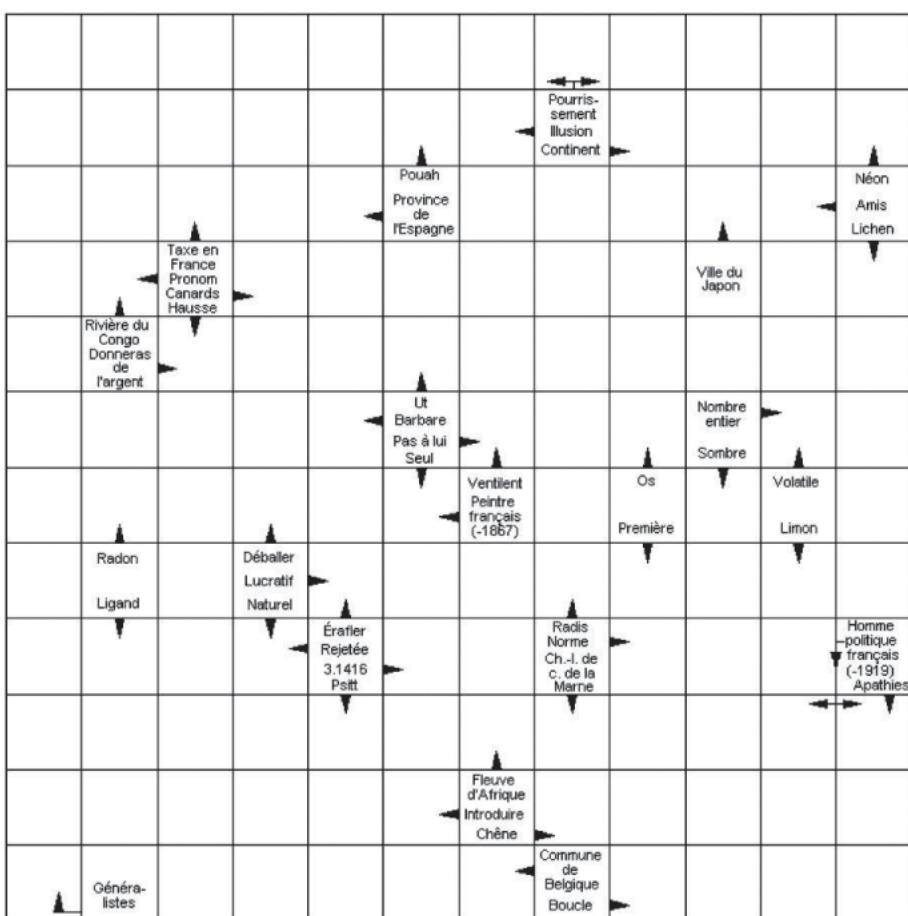
M

19h50

Bones (Série TV)**Saison 6 - Episode 8 sur 23**

Brennan est très affectée par sa nouvelle enquête, qui porte sur le meurtre d'une chirurgienne émérite qui lui ressemble de façon troublante. Plus d'infos sur cet épisode de Bones.

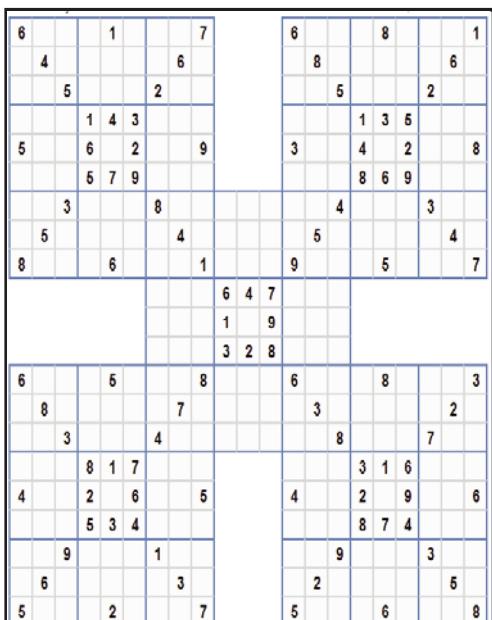
Mots fléchés n°619



Samouraï-Sudoku n°619

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



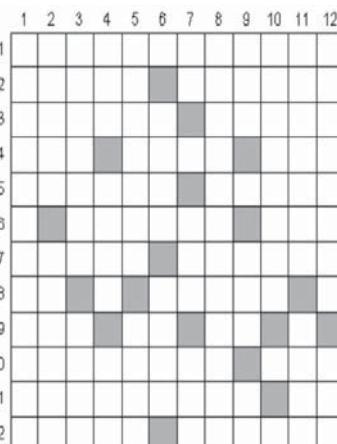
Mots croisés n°619

► Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'aïl pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigé-
7. Habileté à faire qqch
8. Ch.-l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
9. Aluminium - Cri d'approbation
10. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
11. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
12. Choisirions - Du verbe avoir
13. Ch.-l. de c. de la Somme - Permanent

► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch.-l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucree
12. Harasser - Dévêtue



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 6 Juin

1523 : élection du roi de Suède Gustav Vasa.

1919 : fin de la République de Prekmurje.

1944 : débarquement allié en Normandie.

1982 : invasion militaire israélienne au Liban.

2002 : événement de la Méditerranée orientale.

2003 : signature d'un accord entre les représentants du gouvernement cambodgien et ceux de l'ONU pour l'instauration d'un tribunal pour juger les anciens Khmers rouges.

2007 : début du Sommet du G8 2007.

Célébrations :

- Journée de la langue russe, fixée au jour de la naissance du poète russe Alexandre Pouchkine.

- Journée mondiale de la maladie de Verneuil.

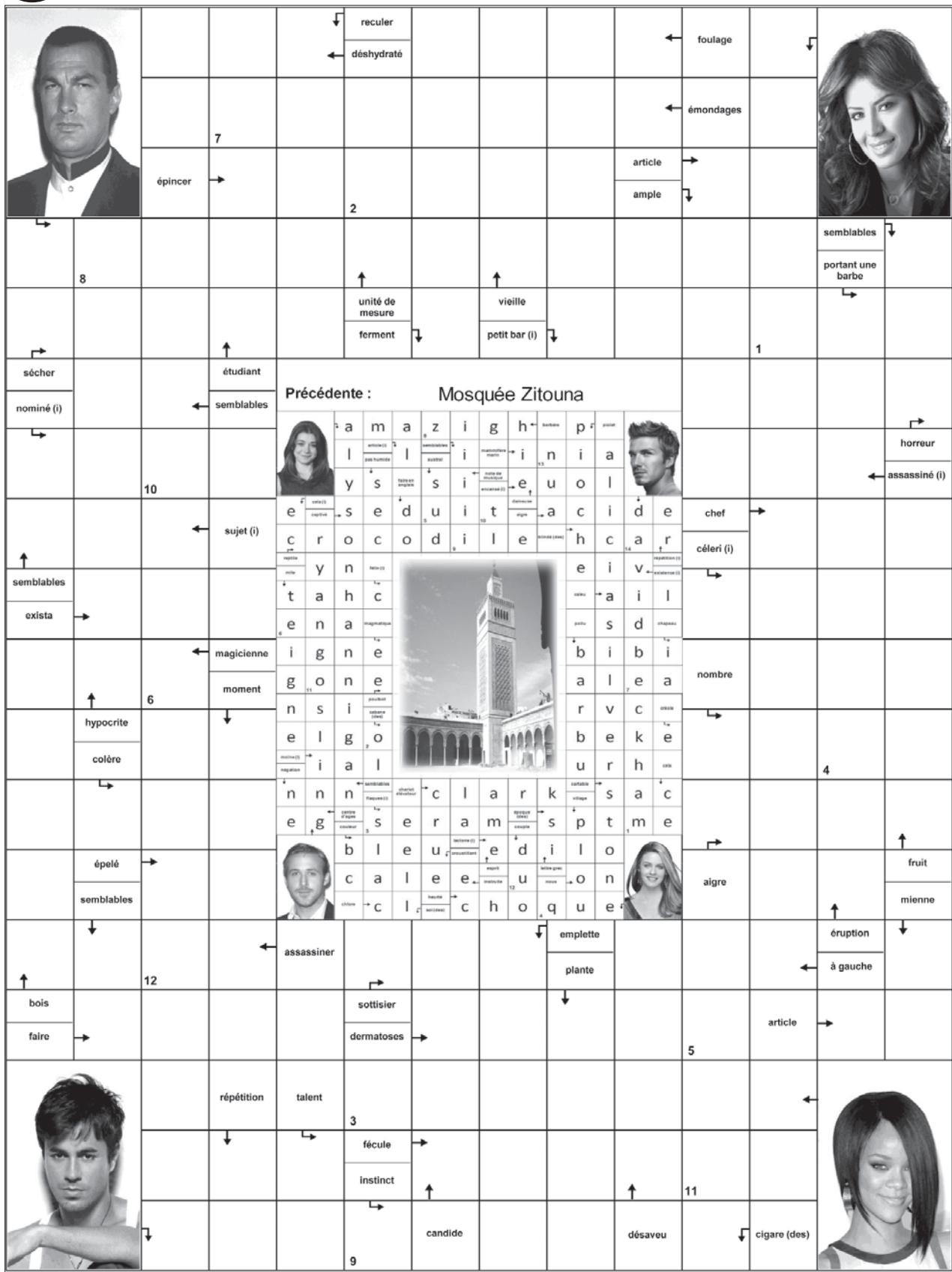
- Argentine : Jour de l'ingénierie argentine (es).

- Corée du Sud : Hyeonchung-il ou Jour du Mémorial, pour honorer les coréens morts pour le pays.

- États-Unis : National Huntington's Disease Awareness Day, Journée nationale de la Chorée de Huntington.

- Suède : Fête nationale suédoise, anciennelement Fête du drapeau, commémore l'élection du roi Gustav Vasa en 1523, événement considéré comme la naissance de la Suède moderne.

N° 22



Ancien Président de la Russie

**CHAMPIONNATS
ARABES DE POLICE
DE JUDO (INDIVIDUEL)
L'Algérie
et la Tunisie
dominent la
compétition**



Les judokas de la sélection algérienne (messieurs) et la sélection tunisienne (dames) ont été sacrés champion arabe de police, à l'issue de la 2^e et dernière journée de compétition en individuel, disputée mercredi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Au classement général, l'Algérie termine à la première place avec un total de 16 médailles (9 or, 4 argent, 3 bronze), suivie de la Tunisie avec 12 médailles (5 or, 5 argent, 2 bronze) et l'Egypte avec 14 médailles (2 or, 3 argent, 9 bronze).

En messieurs, les athlètes de la Sûreté nationale ont dominé les deux journées de compétition en décrochant 8 médailles (6 or, 2 bronze). La deuxième place est revenue à la Tunisie avec 7 médailles (1 or, 4 argent, 2 bronze), alors que l'Egypte a pris la troisième place avec (1 or et 6 bronze). Chez les dames, les judokates tunisiennes ont décroché la première place avec un total de 5 médailles (4 or, 1 argent), suivie de l'Algérie (3 or, 4 argent, 1 bronze) et l'Egypte (1 or, 3 argent, 3 bronze).

Près de 100 athlètes (garçons et filles) ont pris part à cette compétition inscrite au programme de l'Union sportive arabe de Police, que l'Algérie organise pour la 3^e fois.

Outre l'Algérie, 12 pays arabes ont participé à la compétition. Il s'agit de : la Jordanie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Maroc, la Tunisie, la Libye, le Koweït, le Qatar, le Liban, l'Irak, le Yémen et le Soudan. La troisième et dernière journée de compétition, hier a vu le déroulement des finales par équipes à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

APS

Sudoku n° 618

3	7	9	4	6	8	2	1	6
4	1	8	6	3	2	7	5	9
2	5	6	7	9	1	3	4	8
6	9	3	6	2	4	8	7	1
8	4	1	9	6	7	5	3	2
5	2	7	8	1	3	9	6	4
1	3	5	2	8	6	4	9	7
9	8	4	1	7	5	6	2	3
7	6	2	3	4	9	1	8	5

3	6	1	5	2	4	7	8	9
9	5	8	1	7	6	4	3	2
2	7	4	3	8	9	5	1	6
3	6	1	5	2	4	7	8	9
9	5	8	1	7	6	4	3	2
2	7	4	3	8	9	5	1	6
8	4	1	9	5	2	7	3	6
9	5	7	6	3	1	8	4	2
6	2	3	4	8	7	5	6	1

Mots Croisés N° 618

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N° 618

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

PENTATHLON NAVAL

La base navale principale de Mers El-Kébir remporte le championnat à Oran

L'équipe de la base navale principale de Mers El-Kébir a remporté le trophée de la 7^e édition du championnat d'Algérie militaire de pentathlon naval, clôturée mercredi à Oran.

Cette manifestation sportive de quatre jours a été dominée par les athlètes de la base navale principale de Mers El-Kébir qui se sont illustrés dans les cinq épreuves que sont le parcours d'obstacles, la natation de sauvetage, les techniques navales, la natation utilitaire et le cross country amphibie sur une distance de 500 mètres, qui se sont déroulées au niveau de la piscine du complexe sportif de la II^e Région militaire et la base navale de Mers El-Kébir.

Ce championnat national a regroupé 40 athlètes de 5 équipes des trois façades maritimes (Est, Centre, Ouest), représentant la base navale de Djidjelli, la base navale d'Alger, la base navale principale de Mers El-Kébir, l'École d'application des troupes de marine/Jijel (EATM) et l'École des sous-officiers des forces navales de Mostaganem. Le niveau technique de cette compétition est jugé «appréciable», selon le représentant du

service des sports du Commandement des Forces navales (CFN), le lieutenant-colonel Mezaouer Kamel. Ce rendez-vous sportif a constitué une bonne opportunité pour l'évaluation des capacités des athlètes dont certains se



sont distingués par leurs bonnes performances, a-t-on souligné. Cette manifestation sportive a été clôturée par une cérémonie de remise de coupes et de médailles aux vainqueurs en individuel et par équipes, présidée par le commandant de la façade maritime ouest, le général Mahfoud Benmeddah, en présence de cadres et officiers supérieurs.

Classement par équipes :

- 1 - Base navale principale de Mers El-Kébir avec 14 619 pts
- 2 - l'Ecole d'Application des Troupes de Marine /Jijel avec 14 285 pts
- 3 - l'Ecole de sous officiers des forces navales de Mostaganem avec 13 565 pts.

**1^{ER} FESTIVAL DES SPORTS
DE NATURE DE BÉNI-
BAHDEL (TLEMCEN)**

1.200 athlètes attendus

Plus de 1.200 athlètes de diverses régions du pays prendront part au premier Festival des sports de nature, qui se déroulera du 19 au 21 juin dans la commune de Béni Bahdel relevant de la daïra de Béni Snouss (Tlemcen), a-t-on appris mardi auprès d'un organisateur. Ce festival sportif, organisé conjointement par la commune de Béni Bahdel, la direction de la jeunesse et des sports et une agence spécialisée dans l'organisation de grands événements sportifs, comprendra les disciplines suivantes : la pêche sportive, l'escalade, les jeux traditionnels, l'aviron, le canoë-kayak, le parapente et la randonnée pédestre, a indiqué Abdelmadjid Djebbour. Cette manifestation sportive de masse vise notamment, selon la même source, à encourager la pratique des sports de nature dans le pays, notamment dans cette région qui culmine à plus de 1.000 mètres d'altitude et qui dispose d'un grand barrage et de hautes montagnes.

Ce festival, premier du genre, contribuera à développer le tourisme écologique et culturel ainsi que l'artisanat dans cette région très ancienne de la wilaya de Tlemcen, a-t-il souligné.

HANDBALL

L'équipe du commandement de la GN sacrée championne d'Algérie militaire



L'équipe du commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a été sacrée, mardi au complexe sportif militaire d'El Mansourah (Constantine), championne d'Algérie militaire de handball. Vainqueur devant la formation de la III^e Région militaire par 26 à 25 puis face au représentant de la IV^e Région militaire (28-25), l'équipe de la GN a dû batailler lors de ses deux rencontres marquées par beaucoup d'engagement physique.

La troisième place est revenue à l'équipe de la I^e Région militaire qui a nettement pris le dessus sur la III^e Région militaire (26-19).

2^e MATCH AMICAL : ALGÉRIE-ROUMANIE 2-1

Les Verts forcent l'admiration face à la Roumanie

M.A.F

Convaincante et rassurante, c'est le moins que l'on puisse dire sur la dernière sortie amicale de la sélection algérienne, mercredi soir face à la Roumanie (2-1) à Genève, à l'occasion du dernier test avant la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

Les Verts qui restaient sur une victoire face à l'Arménie en amical (3-1), ont réussi à confirmer leurs bonnes dispositions face aux Roumains, d'un autre calibre, donnant ainsi de grands espoirs à tout un peuple à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde.

Alliant jeu offensif et solidarité dans les trois compartiments, l'équipe nationale a réalisé son meilleur match depuis l'arrivée du coach, Vahid Halilhodzic à la barre technique des Verts en juillet 2011, selon les spécialistes.

Lors de ce match, coach Vahid a aligné une équipe complètement différente par rapport à celle qui a joué face aux Arméniens, avec l'incorporation des cadors à l'image de Bougerra, Ghoulam, et autres Medjani. Devant un adversaire qui était sur le papier plus fort, l'Algérie réussit à dominer son vis-à-vis durant la majeure partie du match, même si quelques insuffisances ont été décelées, notamment sur le côté droit de la défense, occupé par Mehdi Mustapha, loin de sa forme. « C'est vrai que cette rencontre nous a permis de bien juger l'équipe à quelques jours du Mondial, face à une bonne équipe roumaine, mais je retiens un fait négatif, c'est que nous n'avons pas réussi à préserver la



balle pour essayer de gérer l'effort physique », a estimé l'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane, lors de son analyse sur la chaîne privée Echourouk TV.

Cette rencontre était une occasion pour le gardien de but, Rais M'bolhi, de retrouver sa cage, après une absence qui a duré depuis le match aller des barrages qualificatifs au Mondial, en octobre dernier face au Burkina Faso (défaite 3-2) à Ouagadougou. Très attentif dans son périème et dégageant une confiance à toute épreuve, le portier du CSKA Sofia (division 1 bulgare) est bien parti pour être reconduit lors des rencontres de la Coupe du monde, reléguant à nouveau son coéquipier, Mohamed Lamine Zemmamouche, au statut de gardien de but n°2. « Cette équipe m'a vraiment séduit, elle a montré de belles choses face à la Roumanie, maintenant le staff technique doit bien gérer la période qui précède le début du tournoi. Mais que tout le monde sache,

les choses seront différentes en Coupe du monde, d'où la méfiance que doit prôner l'équipe », a ajouté Saâdane, en homme averti, soulignant tout de même que l'Algérie « est capable de créer la surprise lors de son premier match face aux Belges ».

Après cette victoire, Vahid Halilhodzic a porté son nombre de succès avec l'EN à 17 en 26 rencontres, toutes compétitions confondues. Cette performance fait du technicien bosnien le sélectionneur le plus performant dans l'histoire de l'équipe nationale depuis janvier 1963. Il fait mieux que ses prédécesseurs en l'occurrence Rogov, Saâdane, Maouche (1981-1982) et Khalafé en 1982.

Depart demain pour le Brésil

Après un stage plus que bénéfique en Suisse, ponctué par deux matches amicaux victorieux et rassurants, les Verts ont bê-

nifiécié de deux jours de repos, avant de s'envoler demain samedi pour le Brésil dans la soirée, à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale.

Deux jours qui vont permettre aux joueurs de faire le break après une semaine de travail soutenu.

Une stratégie bien visée par le staff technique pour éviter aux coéquipiers de Madjid Bougerra l'ennui dans son genre de période qui précède une compétition majeure. Les Verts établiront leur camp de base dans la ville de Sorocaba dans l'Etat de São Paulo, avant leur entrée en lice au tournoi, le 17 juin face à la Belgique à Belo Horizonte. Les Algériens enchaîneront ensuite avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

Pour ce qui est des adversaires de l'Algérie, ils poursuivent leur préparation à quelques jours de la compétition. Ainsi, le favori 1 du groupe H, la Belgique jouera son dernier match amical ce samedi face à la Tunisie à Bruxelles, avant un match d'entraînement le 12 juin face aux Etats-Unis à São Paulo. La Russie joue cet après-midi face au Maroc à Moscou, alors que la Corée du Sud disputera son ultime match le 9 juin face au Ghana à Miami (Etats-Unis).



VAHID HALILHODZIC



► On a réussi un bon match. Peut-être le meilleur depuis mon arrivée à la tête de la sélection algérienne il y a trois ans. Nous avons assisté à une rencontre d'un haut niveau, notamment en seconde mi-temps face à une belle équipe de Roumanie. Ce soir, notre équipe a montré de la qualité, c'est le résultat d'un long travail de préparation.

Globalement, je suis satisfait du rendement de mon équipe et je pense qu'avec un peu de concentration devant le but adverse on aurait pu marquer plus que deux buts. C'est sûr, l'équipe progresse, on a prouvé qu'on pouvait changer d'organisation lors de la partie. Je peux maintenant vous affirmer qu'en va aborder le Mondial avec confiance et optimisme. Mais, il reste encore des choses à améliorer lors des deux prochaines semaines au Brésil. Concernant, la prestation de Yedba, elle a été correcte, il a même failli marquer un but. Il n'est pas encore au top.

RIYAD MAHREZ



► Ce fut un bon test contre une bonne équipe de Roumanie. Nous avons réalisé une belle prestation et notre victoire est largement méritée. C'est une belle victoire, bonne pour le moral avant le Mondial, mais ce n'est qu'un match amical. Concernant ma rentrée, je pense que j'ai accompli mon rôle, mais le plus important c'est le groupe. Je suis très content

d'être dans cette équipe d'Algérie, les joueurs ont facilité mon intégration et maintenant, c'est à moi de prouver, sur le terrain, de quoi je suis capable.

HASSEN YEBDA



► Je me sens très bien Dieu merci. J'avais mal au mollet, mais rien de grave. J'ai repris l'entraînement le plus normalement du monde avec le groupe mardi. J'ai joué contre la Roumanie 25 minutes. Cela s'est plutôt bien passé pour moi. Nous avons gagné c'est le plus important, tout le monde est content. Je pense que l'objectif pour moi était de développer le beau jeu et de ne rien ressentir. C'est une belle victoire, nous avons bien travaillé sur les plans physique et tactique et je pense que l'équipe est prête mais il faut continuer à travailler pour bien aborder le Mondial au Brésil.

SOFIANE FECHOULI



► L'équipe s'est créé pas mal d'occasions durant cette rencontre contre une bonne équipe de Roumanie. En deuxième mi-temps, nous étions très bien en place. On était à l'aise et on a développé du beau jeu. Globalement, je suis satisfait, il y a beaucoup de choses positives à retenir de cette confrontation amicale. Cette victoire fait du bien au moral des joueurs avant d'aborder la Coupe du monde. Maintenant, il faut profiter des deux jours pour se reposer avant de reprendre la préparation au Brésil.

LIASSINE CADAMURO



► Nous avons affronté une bonne équipe de Roumanie qui conserve bien le ballon. Elle nous a posé pas mal de problèmes en première période, mais en seconde mi-temps, on a repris les choses en main et on s'est imposé logiquement. C'est un bon test pour l'équipe avant le Mondial. Ce match nous a fait du bien. Je pense que cette deuxième mi-temps est une référence pour nous. Sur le premier but de la Roumanie j'ai ma part de responsabilité, mais on a corrigé les choses en deuxième période.

MADJID BOUGHERRA



► C'est bien ce que nous avons réalisé contre la Roumanie, c'est encourageant avant le Mondial, mais il ne faut surtout pas s'enflammer, il reste encore des choses à corriger. Dans l'ensemble, l'équipe s'est bien comportée notamment en seconde période. On a bien travaillé, maintenant, il faut continuer pour être prêt pour le premier match contre la Belgique le 17 juin. J'ai un rôle de grand frère avec Yedba et Halliche pour diriger les jeunes joueurs à l'instar de Bentaleb, Mahrez qui ont rejoint l'équipe récemment, ça se passe très bien. Je suis très content de ce rôle et j'espère qu'on passera le premier tour du Mondial pour entrer dans l'histoire.

APS

DÉCLARATIONS

CLASSEMENT FIFA (JUIN 2014)
L'Algérie propulsée à la 22^e place, meilleure sélection africaine et arabe



La sélection algérienne a pris la 22^e place au classement mondial de la Fédération internationale de football association (FIFA) pour le mois de juin 2014, publié hier, gagnant ainsi trois places par rapport à celui du mois écoulé.

L'Algérie, troisième meilleure équipe africaine après la Côte d'Ivoire et l'Egypte lors du précédent classement, a pris les commandes dans ce registre, après le recul des Eléphants à la 23^e position, perdant deux places.

Le «Club Algérie» est devenu aussi la meilleure sélection arabe, surpassant l'Egypte qui a chuté de la 24^e à la 36^e place. Si les Verts ont réussi ces deux «distinctions», c'est surtout grâce à leurs deux victoires de rang en l'espace de quatre jours face à l'Arménie (3-1) et la Roumanie (2-1) samedi et mercredi en Suisse dans le cadre de leur préparation pour la Coupe du monde qui débutera le 12 juin au Brésil.

S'agissant des adversaires des Verts lors de la Coupe du Monde, la Belgique est classée 1^{re} (+1), la Russie 19^e (-1) et la Corée du Sud 57^e (-2). Le trio du haut du tableau a vu le retour du Brésil, qui a délogé le Portugal de la troisième place. Les camarades de Cristiano Ronaldo ont reculé à la quatrième position, tandis que l'Espagne et l'Allemagne gardent leurs premières et deuxièmes places respectivement. Quelques changements ont été enregistrés dans le Top 10, concernant notamment l'Angleterre promue à la 10^e place.

**PROGRAMMES DE LA 3^{ÈME} JOURNÉE
 (PHASE DE POULES)**

Ligue des champions africaine

Poule A:

Vendredi (20h00) :
 El Hilal (Soudan) - AS Vita Club (RD Congo)
Dimanche (15h00) :
 TP Mazembe (RD Congo) - Zamalek (Egypte)

Poule B:

Samedi (21h00) :
 ES Sétif (Algérie) - Ahly Benghazi (Libye)
Dimanche (19h00) :
 ES Tunis - Club Sportif de Sfax (Tunisie).

Coupe de la Confédération africaine

Poule A:

Vendredi (15h00) : ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Coton Sport (Cameroun)
Samedi (15h30) : AS Real Bamako (Mali) - AC Léopards (Congo)

Poule B:

Samedi (19h00) : ES Sahel (Tunisie) - Nkana (Zambie)
Dimanche (15h30) : Séwé Sport (Côte d'Ivoire) - Al Ahly (Egypte).

MOBILIS-LIGUE 1 - MC ORAN

Un nouveau président arrive, l'entraîneur Belatoui dans le «flou»

L'entraîneur Omar Belatoui, qui avait bénéficié d'un renouvellement de confiance de la part de l'ex-direction du MC Oran, s'est dit être «dans le flou», hier, après le récent changement à la présidence du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football avec l'intromission de Mohamed Belhadj aux commandes en remplacement de Youcef Djebbari.

«Il est vrai, Djebbari m'avait renouvelé sa confiance en me demandant de préparer le programme de préparation de l'intersaison, mais le changement intervient ces derniers jours aux commandes du club m'a mis dans le flou», a déclaré à l'APS, l'ancien défenseur de la sélection algérienne des années 1990.

Après deux saisons décevantes durant lesquelles les «Hamraoua» attendaient à chaque fois les dernières journées du championnat pour assurer leur maintien, les supporters du club sont montés au créneau depuis quelques jours pour réclamer

des changements dans les «hautes sphères» du club.

Le président Djebbari a cédé à la pression en déposant sa démission, ouvrant la voie à Belhadj, membre du conseil d'administration, pour lui succéder. Des changements ont également touché la compositrice du conseil. «Aucune personne de la nouvelle direction n'a pris attaché avec moi.

Selon mes informations, le nouveau président se réunira, au plus tard demain, avec ses collaborateurs pour trancher sur plusieurs volets, dont celui de mon avenir au club», a précisé Belatoui. «Le MCO est mon club, et je suis donc prêt à le servir encore, mais si l'on ne veut pas de moi, il n'y aura aucun problème, d'autant plus que je ne manque pas de sollicitations», a-t-il encore dit.

C'est la deuxième saison de suite que Belatoui est appelé au secours des gars d'Al Bahia. Lors de l'exercice 2012-2013, il avait contribué également au maintien du Moudoula, mais il n'a pas été reconduit dans ses fonctions par la suite. Un scénario qui



risque de se reproduire cette fois encore, selon l'entourage du club.

Yahi indécis à propos de son avenir à la barre technique du CR Belouizdad

L'entraîneur Hocine Yahi, qui avait rejoint le staff technique du CR Belouizdad à quelques journées de la fin de la saison écoulée, a indiqué jeudi qu'il avait reçu une proposition de la part de la direction de ce club de Mobilis-Ligue 1 algérienne pour poursuivre sa mission en vue de l'exercice 2014-2015, mais qu'il n'a rien encore décidé.

«Les dirigeants du CRB m'ont clairement affiché leur veu de me garder dans le staff technique du club, mais pour l'instant je n'ai encore rien décidé. Cela se fera en fonction des discussions que j'aurai avec eux prochainement», a déclaré à l'APS, l'ancien attaquant des Verts lors du Mondial-1982 en Espagne.

La direction du «Chabab» avait fait appel à Yahi, un enfant du club, et Mohamed Henkouche lors des dernières journées de la précédente édition du championnat pour aider l'équipe à éviter le purgatoire. Les deux hommes ont mené leur mission avec succès. Toutefois, ils ne poursuivront pas le travail ensemble, après la décision des dirigeants algérios de se séparer des services de Henkouche, et faire appel à un autre technicien pour



chapeauter le staff technique belouizdadi.

«Mon souhait majeur est de faire une grande carrière d'entraîneur dans mon club de toujours, comme je l'avais fait en tant que joueur. Seulement, il y a lieu de s'entendre d'abord sur certaines choses avant de m'engager à faire partie du futur staff», a encore précisé Yahi, qui a notamment insisté sur le «respect» que lui devraient les dirigeants et les différentes composantes du club comme principale condition pour prolonger son séjour chez les Rouge et Blanc de la capitale.

Il s'est dit en outre «content» de l'éventualité d'être rejoint dans le staff technique par son ancien co-

équipier en équipe nationale, Djamel Menad, présent pour faire son retour sur le banc de touche des «gars de Laâquiba», avec lesquels il avait perdu la finale de la Coupe d'Algérie en 2012.

«L'option Menad est retenue dans les plans des dirigeants, mais rien n'est encore fait avec lui pour le moment. Evidemment, j'aurai du plaisir à travailler avec lui, car il s'agit d'un très bon ami à moi», a assuré Yahi.

MO BÉJAÏA

L'entraîneur Amrani reconduit, Ghimouz nommé directeur technique

L'entraîneur Abdelkader Amrani a trouvé un terrain d'entente avec le MO Béjaïa pour poursuivre sa mission avec le club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, tandis qu'Amine Ghimouz sera nommé directeur technique, a appris l'APS mercredi auprès de la formation bougiote.

Amrani est rentré mardi à Béjaïa et a pratiquement tout conclu avec les dirigeants du MOB pour diriger les Crabes pour une autre saison. Il a eu carte blanche pour trancher sur les joueurs à libérer ainsi que les potentielles nouvelles recrues, ajoute-t-on de même source. Il travaillera en étroite collaboration avec Ghimouz, qui devra à son tour parapher son contrat en qualité de directeur technique «dans les heures à venir».

Selon la même source, la nomi-

nation d'un directeur technique entre dans le cadre du nouvel organigramme que la direction du club bénjaoui compte mettre en place, et duquel le poste de président du conseil d'administration sera supprimé. C'est ce qui a été décidé lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SPA) du club tenue lundi, et au cours de laquelle Akli Adrar a démissionné de son poste de président.

Il a été toutefois chargé de gérer les affaires courantes du club en attendant la nomination d'un directeur administratif qui bénéficiera de la délégation de signature, suivant le nouvel organigramme du club.

Le nouveau mode de gestion que le MOB a décidé de prôner vise à «professionnaliser» le club et déchar-



ger les actionnaires de s'interférer dans la gestion administrative et technique de la formation phare de la ville des Hammadites, a encore précisée la même source.

Le Bayern très représenté, le PSG 8^e !



15 joueurs du Bayern Munich disputeront la Coupe du monde au Brésil. Il s'agit du club qui compte le plus d'internationaux pour la plus belle compétition internationale ! Manchester United (14), Barcelone et Chelsea (13) suivent derrière. Avec 10 internationaux, le PSG n'est pas en reste en faisant partie du TOP 10, à l'égalité avec Manchester City et Arsenal.

Double coup dur pour Cristiano Ronaldo !

Comme Franck Ribéry, Cristiano Ronaldo semble plus qu'incertain pour la Coupe du monde qui va débuter la semaine prochaine au Brésil, la faute à des pépins physiques qui le handicapent depuis plusieurs semaines. Le site internet de L'Equipe annonce ce mercredi matin que l'attaquant portugais pourrait même manquer le choc face à l'Allemagne le 16 juin puisqu'il doit désormais soigner deux blessures. La Fédération portugaise a en effet indiqué que le fer de lance du Real Madrid souffrait non seulement de douleurs musculaires à la cuisse, mais aussi d'une tendinite rotulienne au genou gauche. Une course contre la montre semble donc avoir débuté puisque Paolo Bento, son sélectionneur, le ménage régulièrement à l'entraînement en espérant pouvoir compter sur lui le jour J. CR7 devrait d'ores et déjà être absent contre le Mexique et l'Irlande vendredi et mardi prochain pour les derniers matches de préparation de son équipe.



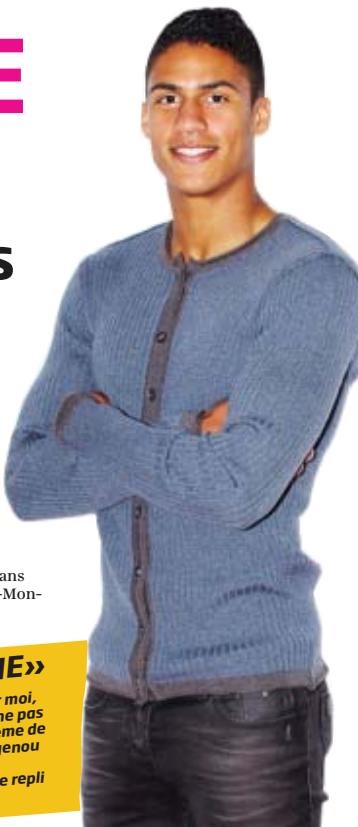
VARANE Un nouveau casse-tête de taille après Ribéry ?

Touché au genou, Raphaël Varane vit également une préparation à la Coupe du monde particulière. Et alors que son état physique ne rassure pas, certains observateurs évoquent même des solutions de rechange pour les Bleus...

Récent vainqueur de la Ligue des Champions avec le Real Madrid, Raphaël Varane avait tenu son rang en finale. Une performance qui avait certainement rassuré

Didier Deschamps quant à l'aptitude de son joueur de disputer la Coupe du monde avec l'équipe de France. Mais selon certains observateurs, l'ancien joueur du RC Lens présente pourtant un retard particulièrement inquiétant dans sa préparation d'avant-Mondial...

«VARANE EST UN PROBLÈME»
Rolland Courbis fait le point à ce sujet sur RMC : « Pour moi, Varane est un problème. Ce n'est pas un problème de ne pas pouvoir jouer contre le Honduras, mais c'est un problème de ne pas pouvoir jouer tous les trois jours à cause d'un genou qui n'est pas à 100 % », explique l'entraîneur de Montpellier. Suffisant pour envisager des solutions de repli dans l'esprit de Didier Deschamps ?



Scolari : «Préoccupé, mais»



«Je suis toujours préoccupé, mais pas autant que je l'étais après l'entraînement de dimanche», a expliqué Luiz Felipe Scolari, après la victoire de l'équipe du Brésil face au Panama mardi soir (4-0). Nous n'avons pas concédé de contre-attaque à l'adversaire et c'est ce que je recherche. Nous nous améliorons, mais nous savons qu'il nous reste encore pas mal de chemin à faire. Du calme, on va y arriver. On n'est plus très loin. Le test en valait la peine

et maintenant nous devons continuer dans ce rythme pour être bien meilleurs au match contre la Croatie (ndlr : match d'ouverture de la Coupe du monde, le 12 juin à São Paulo). Nous ne sommes pas bien entrés dans le match, ça aurait pu tourner différemment si on avait affronté une équipe d'un niveau supérieur. Après, nous avons commencé à nous améliorer. Le Panama a joué compact, avec dix joueurs derrière la balle, et nous n'avions pas l'espace pour faire circuler le ballon au milieu.»

Dilma Roussef en défense



Dilma Roussef ne veut pas que le Brésil assume seul les couacs dans l'organisation du Mondial 2014. La présidente brésilienne considère que la FIFA n'a pas totalement joué franc-jeu. Alors que le Brésil est sous le feu des critiques à cause de son organisation pour le moins chaotique de la Coupe du monde 2014, sa présidente Dilma Roussef n'a pas voulu prendre l'entièreté de la responsabilité des retards et autres couacs dans la construction des stades et des infrastructures. Pour la dirigeante brésilienne, la FIFA a aussi sa part de responsabilité. Alors qu'elle recevait des correspondants étrangers à Brasilia, Dilma Roussef a expliqué que la plupart des stades auraient normalement dû être financés par des fonds privés selon les dires mêmes de la FIFA, mais que devant l'urgence de la situation et l'inaction, le gouvernement avait dû prendre les choses en main. De plus, elle en a aussi profité pour assurer que la grande majorité des infrastructures construites étaient pour le Brésil et non pour la Coupe du monde. La modernisation des aéroports ou les travaux de mobilité urbaine n'auraient jamais été réalisés sans le Mondial, a-t-elle assuré devant nos confrères de l'AFP. Pas certain que cela suffise à calmer les manifestations dans les rues brésiliennes pendant la Coupe du monde, mais l'instance dirigeante du football mondial doit aussi avoir sa part de responsabilité dans ce «fiasco».

Quel favori ne sortira pas des poules ?

Dans huit jours, le Mondial brésilien débutera avec Brésil-Croatie. Quelle nation favorite peut se faire sortir dès les phases de poules ? «Je refuse de me prononcer. Si je dis que l'Angleterre va se faire éliminer, ils ne voudront plus de moi comme entraîneur là-bas... J'étais heureux en Italie...» Alors qu'il a livré ses pronostics pour les phases de poules en tant que consultant Yahoo, José Mourinho a refusé de trancher dans le groupe D, composé de l'Italie, de l'Uruguay et de

l'Angleterre. Ce n'est pas le seul groupe qui pourrait réserver des surprises.

LES SÉLECTIONS QUI NE DOIVENT PAS SE MANQUER

Bien évidemment, même dans un groupe supposé facile, une grande nation n'est pas à l'abri d'une surprise. Le Brésil devra répondre présent devant son public, la France doit se rattraper de son dernier Mondial raté en 2010, l'Argentine de Messi a également la pression et la Belgique doit as-

sumer son statut d'outsider numéro 1 et de favori dans le groupe H.

LES SÉLECTIONS QUI AURONT FORT À FAIRE

Tenue du titre, l'Espagne devra se méfier des Pays-Bas et du Chili. Alors que le groupe D a été évoqué précédemment, le G peut également prétendre au statut de groupe de la mort. L'Allemagne et le Portugal devront se méfier des Etats-Unis, que Mourinho craint, et du Ghana.



ALGÉRIE-SUÈDE

Le Président Bouteflika félicite le Roi de Suède Carl XVI Gustave

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Roi de Suède Carl XVI Gustave, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations algéro-suédoises.

«Au moment où votre pays s'apprête à célébrer sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour votre Majesté, de bien-être et de prospérité pour le peuple suédois ami», écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette occasion pour vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réaffirmer mon attachement à leur consolidation, au bénéfice de nos deux peuples», souligne le chef de l'Etat.

ALGÉRIE-PALESTINE

M. Medelci reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie

Le président du Conseil constitutionnel, Moudad Medelci, a reçu hier l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Hussein Abdulkhalq, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

Lors de l'entretien qui s'est déroulé au siège du Conseil, M. Medelci a salué les pas «positifs» réalisés dans le processus de réconciliation nationale palestinienne, indique un communiqué du Conseil constitutionnel. Dans le même cadre, le président du Conseil constitutionnel a souligné «l'importance de l'unification des rangs et de la conjugaison des efforts pour réaliser l'aspiration du peuple palestinien frère à l'établissement d'un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale», réitérant le soutien constant de l'Algérie à la cause palestinienne.

De son côté, l'ambassadeur palestinien a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'Algérie, Président, direction et peuple, pour son soutien à la Palestine, «tout en saluant» ses positions mémorables et honorables dans la défense de la cause palestinienne dans tous les forums régionaux et internationaux».

M. Dato Mehdi Rahman nouvel ambassadeur du sultanat de Brunei Dar Essalem en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Dato Mehdi Rahman, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du sultanat de Brunei Dar Essalem auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence au Caire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Franziska Honowitz-Friessnig, nouvel ambassadeur d'Autriche en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Franziska Honowitz-Friessnig, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Autriche auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

LA CHANTEUSE NORA INHUMÉE AU CIMETIÈRE DE SIDI-YAHIA Grande émotion

La chanteuse Nora, décédée dimanche dernier à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie, dans un hôpital parisien, a été inhumée hier au cimetière de Sidi-Yahia, sur les hauteurs d'Alger, en présence de nombreux artistes, ses proches et de plusieurs admirateurs.

Une profonde émotion marquait les visages des artistes présents aux obsèques de la défunte, dont notamment les chanteurs Mohamed Lamari, Aïli Yahiatène, et les acteurs Mohamed Hilmi, Ahmed Kadri connu sous le nom de «Krikéche» et autres personnalités du théâtre et du monde de la chanson venus rendre un dernier hommage à celle qui a dominé la scène artistique durant plusieurs années, et dont la dépouille était enveloppée de l'emblème national.

Mohamed Lamari n'a pas manqué en cette douloureuse occasion d'exprimer les sentiments de tristesse qu'il éprouvait, déclarant que les chansons de la défunte «marqueront jamais le patrimoine de la chanson algérienne» et rappelant le rôle qu'a joué son époux dans sa vie artistique.

Une autre icône de la chanson al-



géroise, Seloua, qui a accompagné la défunte dans ses tournées artistiques dans les 1960, a regretté la disparition de l'une des ambassadrices de l'art algérien qui se voulait authentique et profond. Aït Menguellet, interprète de la chanson kabyle, a souligné que la défunte a laissé derrière elle un riche répertoire de chansons qu'elle a chantées même en kabyle. Kamal Hammadi son époux, a salué quant à lui «le

grand amour» que vouait Nora à l'Algérie et sa famille durant plus d'un demi-siècle, ajoutant que Nora était aimée par tout le monde.

Avant les obsèques, la dépouille mortelle avait été exposée dans la matinée au Palais de la culture Moudi Zakaria où plusieurs artistes et citoyens lui ont rendu un dernier hommage, à leur tête Mme Nadia Labidi, ministre de la Culture.

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL
L'Algérie élue pour un mandat de 4 ans**

tout dans le monde et examine les demandes d'inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, présentées individuellement

ment ou en commun par les Etats parties à la Convention», selon la même source. Le ministère a également rappelé que «l'Algérie qui a joué un rôle de premier plan dans l'adoption de la Convention», a accueilli en 2008 la toute première réunion du comité.

Par ailleurs, a-t-on indiqué, «l'intérêt de notre pays pour le patrimoine immatériel s'est traduit par la signature avec l'Unesco, en février dernier, d'un accord portant création et fonctionnement, à Alger, d'un Centre régional de catégorie 2, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique. «Ce nouveau centre accompagnera les pays africains dans l'adoption de

même source.

L'Algérie y sera représentée par M. Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), a-t-on ajouté.

Le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est le principal organe de la Convention de 2003, a-t-on encore précisé. «Il œuvre à la promotion et à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par-

La DGSN généralise la mesure relative à la suppression de la fiche de renseignements aux points de contrôle frontaliers

Les services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ont procédé à la «généralisation» de la mesure relative à la suppression de la fiche de renseignements aux points de contrôle frontaliers à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

«La DGSN a réussi, en un temps record, à généraliser la mesure relative à la suppression de la fiche de renseignements au niveau de tous les points de contrôle frontaliers à travers le territoire national», a précisé le communiqué. Cette mesure intervient «en application des instructions du directeur général de la Sécurité nationale le général-major Abdellah Hamel», a indiqué le communiqué.

La première opération de suppression de ce document a été lancé le 15 mai dernier au niveau de l'aéroport Houari-Boumediene à l'occasion des journées d'information sur la police des frontières, a rappelé la même source.

Cette initiative qui a été accueillie favorablement par l'opinion publique, vient suite à une série de mesures administratives prises par la DGSN dans le cadre de «la prise en charge continue des préoccupations des citoyens et l'amélioration du service public».